

Annexe B Étude archéologique

PARC ÉOLIEN DE TÉMISCOUATA II

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 2012



Octobre 2012

PARC ÉOLIEN DE TÉMISCOUATA II
ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal, M. Sc.
Archéologue consultant

Octobre 2012

RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par PESCA Environnement afin d'évaluer les impacts sur le patrimoine archéologique pouvant découler du projet d'aménagement du parc éolien de Témiscouata II dans la région de Saint-Honoré au Bas-Saint-Laurent.

L'étude a pris en considération diverses données comme des rapports de recherches, des cartes anciennes, des monographies et des publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, géomorphologiques et géologiques qui concernent le milieu en observation.

À ce jour, un site archéologique a été répertorié à proximité du domaine du parc éolien. Outre celui-ci, cette étude en arrive à la conclusion que ce domaine recèle 10 zones de potentiel de superficies diverses susceptibles de receler des artefacts et des vestiges amérindiens (4) ou eurocanadiens (6). Advenant que les travaux prévus recourent l'une ou l'autre de ces zones, il est recommandé de procéder préalablement à un inventaire au terrain.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES	3
2.0 LA DESCRIPTION DU DOMAINE DU PARC ÉOLIEN	7
2.1 Le paysage actuel	7
2.1.1 Géologie et sources de matières premières	7
2.1.2 Les sols et leur habitabilité	9
2.1.3 L'hydrographie et les axes de circulation	14
2.1.4 Végétation et découpage écologique.....	14
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales.....	14
3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE	20
3.1 La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 1534 AD).....	20
3.1.1 Le Paléoindien ancien (de 11 500 à 10 000 ans AA)	21
3.1.2 Le Paléoindien récent (de 10 000 à 8 000 ans AA)	22
3.1.3 L'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA).....	23
3.1.4 L'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA)	25
3.1.5 L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA)	26
3.1.6 Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA)	27
3.1.7 Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA)	28
3.1.8 Le Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA)	29
3.2 La période historique.....	30
3.2.1 Les explorateurs (1500 à 1608 AD)	30
3.2.2 Le Régime français (1608-1760 AD)	31
3.2.3 Le Régime anglais (1760 -1867 AD)	37
3.2.4 La Confédération canadienne (à partir de 1867 AD)	38
4.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....	48
4.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour.....	48
4.2 Les zones de potentiel archéologique.....	51

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	55
OUVRAGES CITÉS	56

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Critères d'évaluation du potentiel archéologique.....	5
Tableau II : Parc éolien de Témiscouata II, travaux archéologiques effectués à proximité.....	48
Tableau III : Parc éolien de Témiscouata II, site archéologique connu à proximité	48

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Limite du projet éolien de Témiscouata II	2
Figure 2	Géologie du domaine du parc éolien.....	8
Figure 3	Dépôts de surface du domaine du parc éolien.....	10
Figure 3	Dépôts de surface du domaine du parc éolien, légende	11
Figure 4	Pédologie des sols du domaine du parc éolien.....	12
Figure 4	Pédologie des sols du domaine du parc éolien, légende	13
Figure 5	Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (1/2).....	16
Figure 5	Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (2/2).....	17
Figure 6	Le lac Madawaska, élévation 180 m	18
Figure 7	Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1669	33
Figure 8	Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1677	33
Figure 9	Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1678.....	35
Figure 10	Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1686.....	36
Figure 11	Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1815	39
Figure 12	Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1831	40
Figure 13	Localisation du domaine du parc éolien sur une carte de 1842	41
Figure 14	Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1892.....	43
Figure 15	Superposition d'une partie du domaine du parc éolien (sud-ouest) sur une carte de 1901.....	44
Figure 16	Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1929	45
Figure 17	Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1958.....	46
Figure 18	Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1984	47
Figure 19	Parc éolien de Témiscouata II, localisation des zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire	49
Figure 20	Parc éolien de Témiscouata II, localisation du site archéologique connu.....	50
Figure 21	Parc éolien de Témiscouata II, localisation des zones de potentiel d'occupation eurocanadienne.....	52

Figure 22	Parc éolien de Témiscouata II, localisation des zones de potentiel d'occupation amérindienne (historique et préhistorique)	54
-----------	---	----

ÉQUIPE DE RÉALISATION

PESCA Environnement

Francis Caron, B. A. A., M. Env. Chargé de projet

Consultant

Jean-Yves Pinal, M.Sc. Recherche et rédaction

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par PESCA Environnement afin d'évaluer les incidences possibles sur le patrimoine archéologique pouvant découler du projet d'aménagement du parc éolien de Témiscouata II au Bas-Saint-Laurent (figure 1). Rappelons qu'une étude de ce genre a déjà été produite pour un projet similaire en 2006 (Pintal 2006), que celle-ci a été revue en 2011 (Ruralys 2011) et que la présente se veut une mise à jour des deux premières.

Outre les deux ouvrages précédemment cités, cette étude a pris en considération diverses données, comme des rapports de recherches, des monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques et environnementaux qui concernent la zone à l'étude.

Ce rapport s'ouvre sur une description de la méthode utilisée. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

Lorsqu'il sera fait mention du domaine du parc éolien, il faut entendre les limites exactes du terrain faisant l'objet de la présente analyse, telles qu'elles apparaissent à la figure 1. Quand à la zone d'étude, il réfère à une emprise large de 5 à 10 km autour du domaine. Finalement, la région de référence concerne tout le Bas-Saint-Laurent.

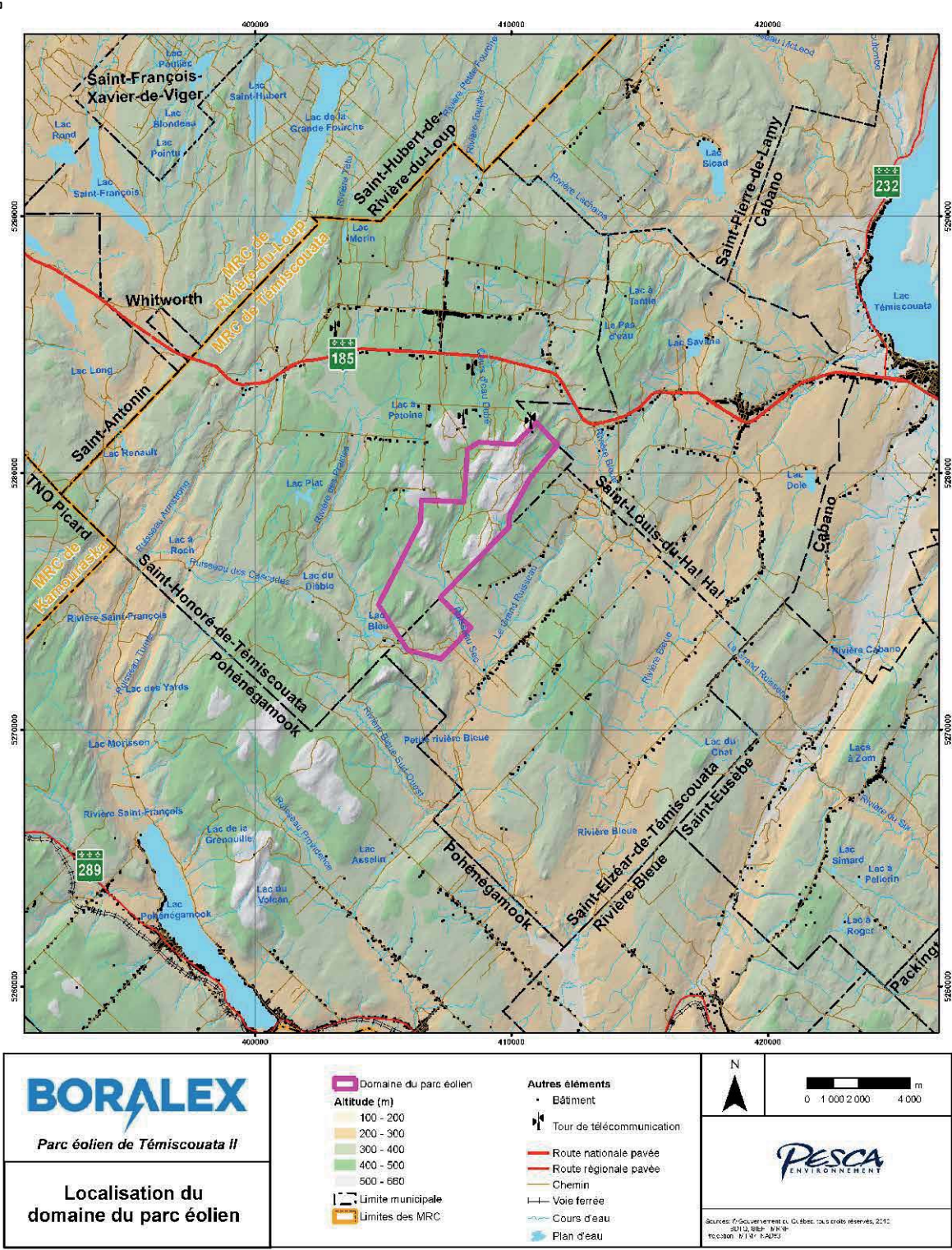


Figure 1 Limite du projet éolien de Témiscouata II (PESCA Environnement 2012)

1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive qui change constamment selon l'avancement des connaissances. Cette étude traite, aux meilleures des connaissances, de la probabilité qu'il y ait, à l'intérieur des limites du domaine du parc éolien, des vestiges ou des artefacts témoignant d'une occupation amérindienne (préhistorique et historique) et eurocanadienne.

En ce qui a trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques, les paramètres servant à déterminer le potentiel proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles de la région avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (amérindiens et eurocanadiens), divers documents permettent parfois de localiser des établissements ou des infrastructures datant de cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

1.1 Le potentiel archéologique préhistorique

La collecte des données documentaires a été limitée à celles apparaissant sur la carte 21N11 (SNRC, 1 : 50 000). Ces données ont été obtenues en consultant des sources telles que :

- l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (MCC 2012a, ISAQ);
- la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCC 2012 b);
- le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC 2012c);
- le macroinventaire du patrimoine québécois (1977-1983) du ministère des Affaires culturelles (MAC);
- le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec 2005);

- les divers rapports et publications disponibles pour la région.

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel archéologique se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements étant influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que peu de régions du Québec ont fait l'objet de recherches approfondies. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Cette rareté des vestiges ne permet pas d'apprécier l'importance que chaque groupe a accordée à un espace en particulier au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (groupes locaux/groupes en transit), les archéologues ont donc davantage recours aux données environnementales, contingences de l'activité humaine.

Ce qui est alors étudié, c'est un territoire, pris ici dans son sens géographique, susceptible d'avoir été utilisé par des êtres humains et non pas les infrastructures (maisons, chemins, etc.) aménagées par eux sur ce territoire. En admettant cette faiblesse, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains.

Une des premières étapes de l'évaluation du potentiel consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types de campements auxquels ont recours habituellement les autochtones. Une fois ces paramètres définis, il devient alors possible de morceler un territoire, habituellement assez vaste, en zones propices à la présence de sites archéologiques. Une telle démarche reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, elle admet la possibilité que des vestiges puissent être négligés. Au Québec, des critères génériques de potentiel ont été proposés au fil des ans (tableau I).

Facteurs environnementaux	Niveau de potentiel		
	Fort (A)	Moyen (B)	Faible (C)
Géologie	Proximité d'une source de matière première		
Géographie	Protection; Plages, îles, pointes, anses, baies; points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
Morpho-sédimentologie	Sable, gravier, terrains plats; Terrasses marines et fluviales	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes Eskers, moraines	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
Hydrographie	Hydrographie primaire Proximité des cours d'eau et lacs importants Zone de rapides Eau potable Confluence de cours d'eau Axe de déplacement Distance de la rive = de 0 à 50 m	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau Distance de la rive = de 50 à 100 m	Hydrographie tertiaire Marais Tourbières Extrémité de ruisseau Distance de la rive = 100 m et +
Végétation	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
Faune	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Accessibilité à des territoires giboyeux Circulation facile Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Difficile en tout temps

Tableau I : Critères d'évaluation du potentiel archéologique (tableau modifié de Gauvin et Duguay 1981)

1.2 Le potentiel archéologique historique

Pour l'occupation préhistorique, aucun document ne nous permet d'identifier des lieux qui auraient pu être occupés à cette époque reculée. Pour ce qui est de l'occupation historique des lieux par des Amérindiens ou par des Eurocanadiens, certains documents d'archives, notamment des cartes anciennes, indiquent que la région à l'étude est connue dès le XVII^e siècle, des explorateurs et des traiteurs circulant alors dans la région. Toutefois, ces documents seront plus abondants et plus loquaces à partir du XVIII^e et surtout du XIX^e siècle.

La méthode d'évaluation se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à déterminer quels sont les sites ou infrastructures (ex. bâtiment, portage, etc.) pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer selon leur importance et leur qualité de conservation. Tous ces endroits sont consignés sur les cartes et ils deviennent des zones de potentiel. À l'occasion, les données relatives à la localisation de ces éléments sont plus ou moins précises, la superficie des zones de potentiel est alors ajustée en conséquence. Si cela s'avère nécessaire, des recommandations sont formulées afin de planifier une intervention archéologique.

2.0 LA DESCRIPTION DU DOMAINE DU PARC ÉOLIEN

Ce domaine se situe à une quinzaine de kilomètres à l'ouest du lac Témiscouata et à une trentaine de kilomètres au sud du fleuve Saint-Laurent. L'objectif de ce chapitre n'est pas de décrire exhaustivement ce territoire, mais bien de s'en tenir aux paramètres les plus susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

2.1 Le paysage actuel

Au point de vue de sa physiographie, le domaine du parc éolien occupe le piémont appalachien, un territoire qui se compose de hautes collines et de ruisseaux encaissés. On y note la présence de plans d'eau plus ou moins vastes. Les sommets les plus élevés (montagne Blanche) atteignent 600 m au-dessus du niveau actuel de la mer (ANMM) et ils surplombent de plus de 250 m ANMM les terrains les plus bas.

2.1.1 Géologie et sources de matières premières

La structure de ce paysage est directement influencée par son histoire géologique. Les cartes du système d'information géomorphe du Québec (SIGEOM) ont été utilisées pour décrire la roche en place. Il en va de même pour les travaux du ministère des Ressources naturelles et de la Forêt du Québec qui se rapporte à ce domaine (MRNFQ — EXAMINE).

En ce qui concerne le socle rocheux, toute cette région s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise est d'origine cambrienne et s'y côtoient deux formations, les groupes de Rosaire et de Saint-Roch (figure 2). Ces derniers se composent principalement grès, de mudrock et d'ardoise (Tremblay et Bourque 1991).

En général, ces pierres sont de peu d'utilité pour les artisans tailleurs de pierre qui préfèrent celles qui sont plus siliceuses afin de produire les habituelles pointes, couteaux, grattoirs, etc. Ce qui ne veut pas dire que l'ardoise et le grès n'étaient pas utilisés. Bien au contraire, on sait qu'elles servaient à fabriquer des outils polis, comme des polissoirs, des ulus, des haches, etc. Bref, ces pierres étaient d'une grande utilité pour les chasseurs-cueilleurs, mais

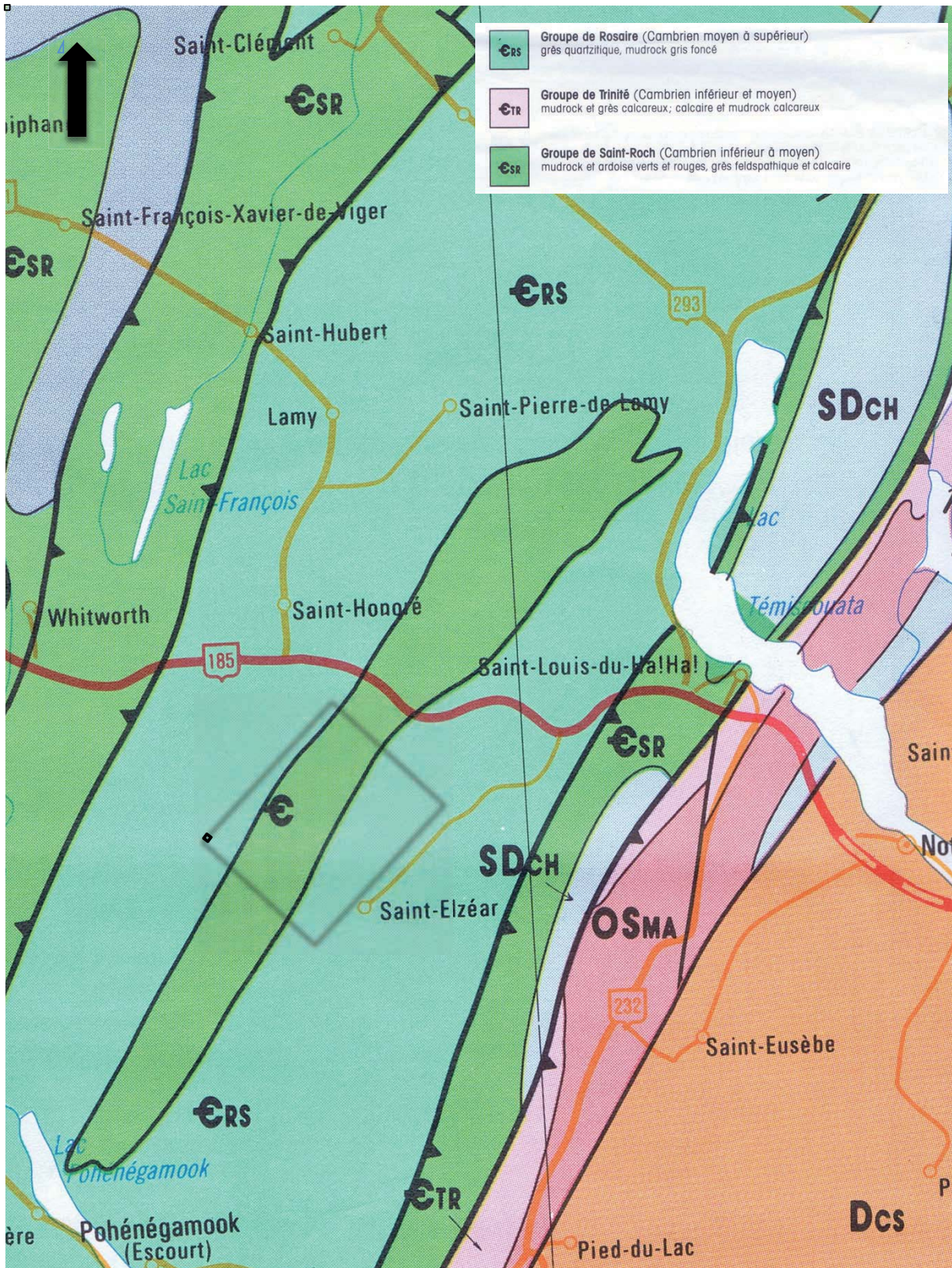


Figure 2 Géologie du domaine du parc éolien (le rectangle noir localise ce dernier) (Tremblay et Bourque 1991)

comme elles sont très abondantes un peu partout dans la région, il est peu probable que l'on parcourrait spécifiquement le territoire à l'étude afin de s'en procurer.

2.1.2 Les sols et leur habitabilité

Les données relatives aux sols et à leur habitabilité ont été tirées des cartes de dépôts de surface du Service des inventaires forestiers (SIF) du ministère des Ressources naturelles et Faune du Québec (MRNFQ 21N11), ainsi que des cartes pédologiques du comté de Témiscouata (IRDA).

En général, les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière déglaciation. En effet, les tills (farines de roche et blocs de toute taille) se présentent sous différentes formes et épaisseurs et ils prédominent largement dans la région. Ils sont un peu moins épais au sommet des collines, là où la roche mère affleure en différents endroits. Quelques tourbières parsèment les vallons qui accueillent les eaux de drainage des collines avoisinantes. Tout au sud de la zone, de part et d'autre de la Petite rivière Bleue, on note la présence de dépôts fluvioglaciaires, des sols plus sableux et plus graveleux que les tills (figure 3). Ces derniers dépôts présentent le meilleur indice d'habitabilité (bon drainage et peu caillouteux), suivi des tills.

Les cartes pédologiques indiquent que les sols formant les terrains les plus bas se composent généralement de terre noire relativement bien drainée. À l'occasion, ils peuvent aussi être tourbeux et, à ce moment-là, ils sont mal drainés. Sur le piémont, qui forme la majeure partie du domaine du parc éolien, on rencontre principalement des loams sableux ou pierreux dont le drainage varie de bon à mauvais. Finalement, plus on monte en altitude et plus on rencontre des loams caillouteux (Rochefort 1981) (figure 4). Les terres noires bien drainées sont attrayantes pour la pratique de l'agriculture, tout en étant parfaitement habitables. On peut tout autant choisir de s'installer sur les autres types de sols (sauf les tourbeux), mais à ce moment-là il faut accepter un pourcentage plus élevé de cailloux. Cela étant dit, les sols de la région se présentent souvent une forte déclivité ce qui réduit considérablement leur habitabilité.

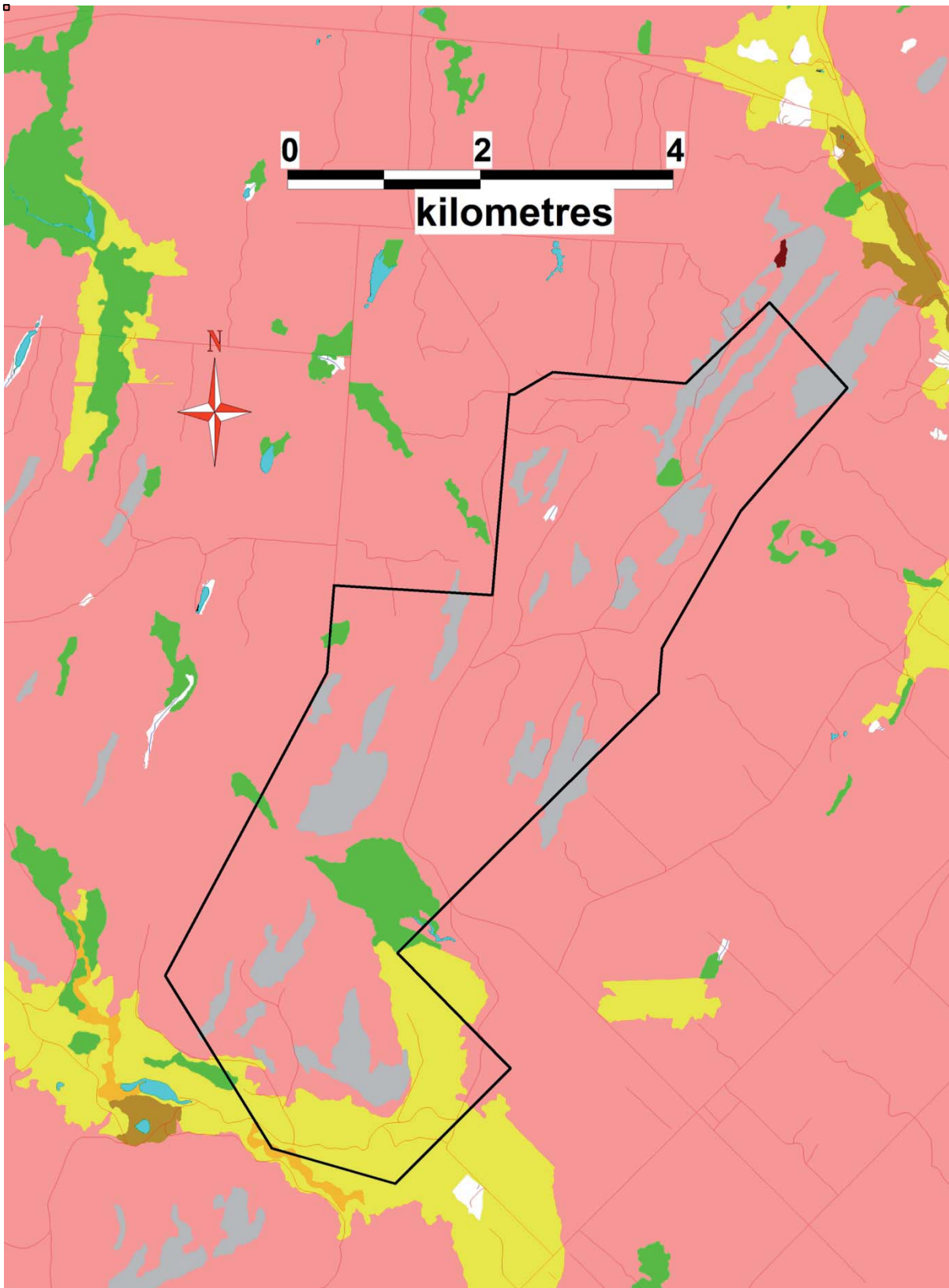


Figure 3 Dépôts de surface du domaine du parc éolien (le polygone noir localise ce dernier) (SIF, MRNFQ 1 : 20 000)

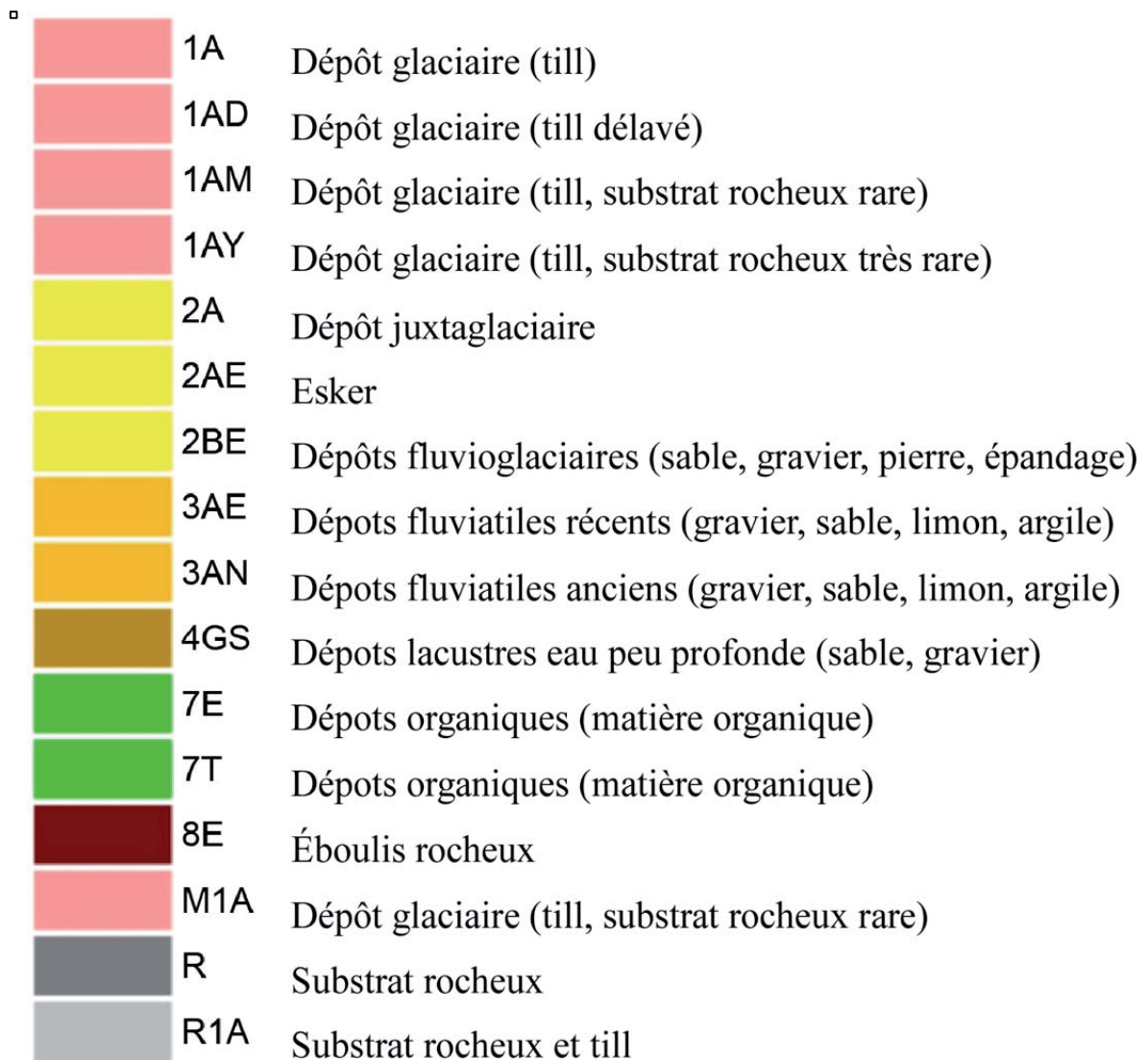


Figure 3 Dépôts de surface du domaine du parc éolien, légende (les dépôts similaires ont été regroupés)

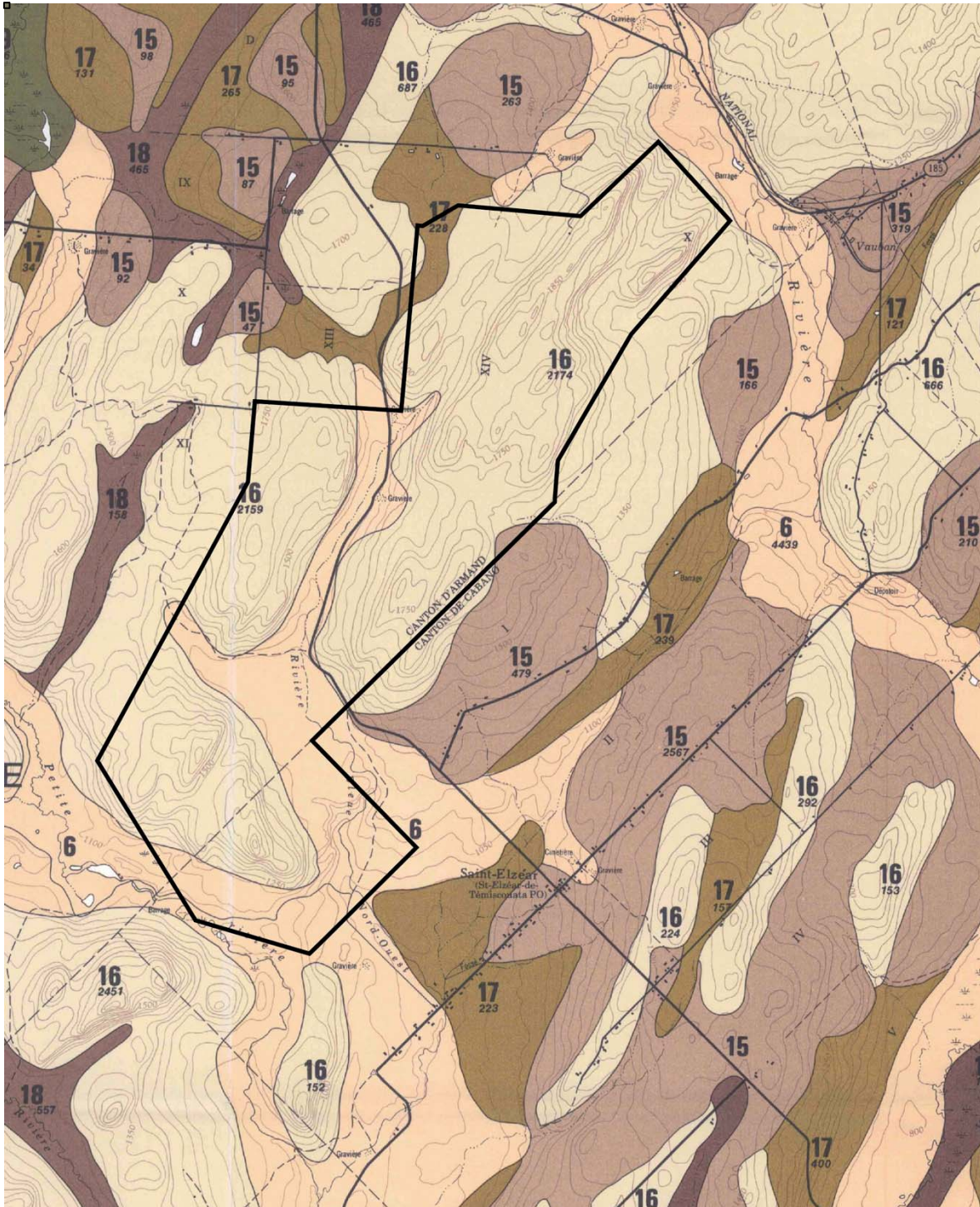


Figure 4 Pédologie des sols du domaine du parc éolien (le polygone noir localise ce dernier) (Rocheftort 1981)

UNITÉS DE RELEVÉ	Soils dominants en étendue					Soils de faible étendue	
	NOMS	%	CLASSES DE DRAINAGE	TEXTURE ET ORIGINE		NOMS	%
				Sous-sol**	Substratum***		
2	Témis	40	Mauvais	Argile	Argile à loam argileux (glacio-lacustre)	Des Aigles	10
	Squattek	25	Très mauvais	Argile limoneuse à argile	Argile à argile lourde (glacio-lacustre)	Touladi, Caldwell et Cabano	10
	Terre noire	15	Très mauvais	Couche organique noire bien décomposée (muck)	Couche tourbeuse modérément bien décomposée (sédiments tourbeux à contact terrique)		
3	Grandfalls	60	Rapide à très rapide	Loam sableux à sable loameux grossier très graveleux	Sable grossier graveleux (fluvio-glaciaire)	Tourbe, Victoria et alluvions non différenciées	10
	Terre noire	20	Idem à 2		Idem à 2		
	Postras	10	Très mauvais	Loam à cherts et ardoises	Loam à cherts et ardoises (till de fond)		
4	Cabano	35	Modérément bon	Argile à loam argileux	Argile (glacio-lacustre)	Caldwell	10
	Témis	25	Idem à 2	Idem à 2	Idem à 2	Terre noire et Des Aigles	15
	Squattek	15	Idem à 2	Idem à 2	Idem à 2		
5	Cabano	40	Idem à 4	Idem à 4	Idem à 4	Squattek	10
	Pohénégamook	25	Rapide à très rapide	Loam sableux à sable loameux, graveleux	Sable grossier graveleux (fluvio-glaciaire)	Terre Noire, Des Aigles, Touladi et Caldwell	10
	Témis	15	Idem à 2	Idem à 2	Idem à 2		
6	Pohénégamook	60	Idem à 5	Idem à 5	Idem à 5	Chabot, Tourbe, Terre noire tourbeuse et alluvions non différenciées	20
	Terre noire	20	Idem à 2	Idem à 2	Idem à 2		
15	Chapais	50	Bon	Loam à loam sableux fin pierreux, caillouteux et à cherts	Loam à loam sableux fin, caillouteux, pierreux et à cherts (till de fond régional)	Terre noire et Chapais mince	10
	Painchaud	25	Imparfait	Loam à loam sableux fin pierreux, caillouteux et à cherts	Loam à loam sableux fin, pierreux, caillouteux et à cherts (till de fond régional)		
	Chabot	15	Très mauvais	Loam à loam sableux fin pierreux, caillouteux et à cherts	Loam à loam sableux fin, pierreux, caillouteux et à cherts (till de fond régional)		
16	Chapais mince	40	Rapide	Loam sableux fin à loam pierreux, caillouteux, à cherts et schistes ardoisiers	Loam sableux fin à loam pierreux, caillouteux, à cherts et schistes ardoisiers (till local et régional)	Affleurements rocheux, Chabot et terre noire	10
	Chapais	30	Idem à 15	Idem à 15	Idem à 15		
	Painchaud	20	Idem à 15	Idem à 15	Idem à 15		
17	Painchaud	50	Idem à 15	Idem à 15	Idem à 15	Terre noire	15
	Chabot	25	Idem à 15	Idem à 15	Idem à 15	Chapais	10

Figure 4 Pédologie des sols du domaine du parc éolien, légende (Rochefort 1981)

2.1.3 L'hydrographie et les axes de circulation

Le domaine du parc éolien participe du bassin versant de la rivière Saint-François. Celle-ci se présente comme un maillon d'un important axe de communication entre la rivière Saint-Jean et le fleuve Saint-Laurent. Des axes secondaires drainent la région, comme le ruisseau Sec et la Petite rivière Bleue. Ces ruisseaux, bien qu'important localement, ne constituent que des éléments tertiaires du système hydrographique régional. À même le domaine, quelques petits ruisseaux sans nom drainent le massif de la montagne Blanche.

2.1.4 Végétation et découpage écologique

La zone en observation s'inscrit à l'intérieur d'une vaste aire de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc. La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX^e siècle (Saint-Hubert), toutefois cette industrie ne deviendra dominante régionalement qu'au milieu de ce siècle.

Ce type de forêt est habituellement dense et diversifiée et, par le fait même, elle est susceptible de combler amplement les besoins des gens en matière de combustible et de matériaux de construction. Elle est aussi à même de fournir un apport en nourriture non négligeable (petits fruits, eau d'érable, plantes médicinales, etc.), tout en abritant une faune diversifiée.

2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 20 000 ans, une calotte glaciaire de plus d'un kilomètre d'épaisseur recouvrait toute la province. Un réchauffement global du climat a provoqué sa fonte graduelle et c'est ainsi que vers 13 000 ans AA, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et une partie de l'estuaire du Saint-Laurent ont été libérés de leur gangue. La région à l'étude était alors entièrement englacée (Fulton et Andrews 1987).

À la suite du retrait du glacier et du redressement du continent, les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord, maintenant libérées du joug

de la glace, ont commencé à émerger vers 13 000 ans AA (Dyke et coll. 2004). À cette époque, le niveau de la mer de Goldthwait, qui envahit l'actuel estuaire et golfe du Saint-Laurent, atteint 167 m de plus qu'aujourd'hui.

De 12 500 et 12 000 ans AA, la calotte glaciaire appalachienne fond graduellement dégageant ainsi de plus en plus de terrain. C'est au cours de cette période que le domaine du parc éolien se libérera du glacier. Néanmoins, des portions résiduelles de celui-ci vont subsister dans les Appalaches pendant encore quelques milliers d'années (figure 5). Les conditions environnementales sont rigoureuses, seule une toundra herbeuse colonise les lieux.

Comme le glacier ne fondait pas uniformément à la grandeur des Appalaches, des portions résiduelles ou des phénomènes géomorphologiques associés au retrait des glaciers, ont parfois empêché les eaux de fonte des glaciers de s'écouler librement vers la mer. C'est ainsi que les eaux de la région du Témiscouata ne pouvant se drainer dans la rivière Saint-Jean, un lac glaciaire se forma, le lac Madawaska. Il est considéré que ce lac a atteint la cote maximale des 195 m d'altitude, il y a environ 12 000 ans AA. À ce moment-là, le drainage principal de la région en observation s'effectuait vers le nord via les rivières Ashberish, Trois-Pistoles, des Aigles, Touladi et Rimouski¹.

Puis, vers 10 500 ans AA, un exutoire se serait formé dans la région d'Edmundston modifiant alors le drainage régional et favorisant l'écoulement des eaux du lac Madawaska. Le niveau de celui-ci aurait alors atteint la cote des 170 m (figure 6). Les rives du lac Madawaska n'ont pas atteint les limites du domaine du parc éolien, mais cet immense plan d'eau a pu favoriser l'utilisation de secteurs éloignés des rives actuelles.

Il semble que la disparition du barrage glaciaire ou morainique dans la vallée de la rivière Saint-Jean ait favorisé la pénétration de la mer intérieure Acadia ce qui aurait entraîné une nouvelle hausse des eaux. Le lac Madawaska serait alors revenu à la cote des 170-175 m. La présence de crustacés marins dans le lac Témiscouata évoquerait cet épisode qui aurait

¹ Ces données sont principalement extraites de l'étude de Poly-Géo 2005. Même si ces données sont présentées ici de manière plutôt linéaire, il est important de mentionner qu'il y a eu plusieurs phases de régression et de transgression tant au point de vue végétatif qu'hydrographique.

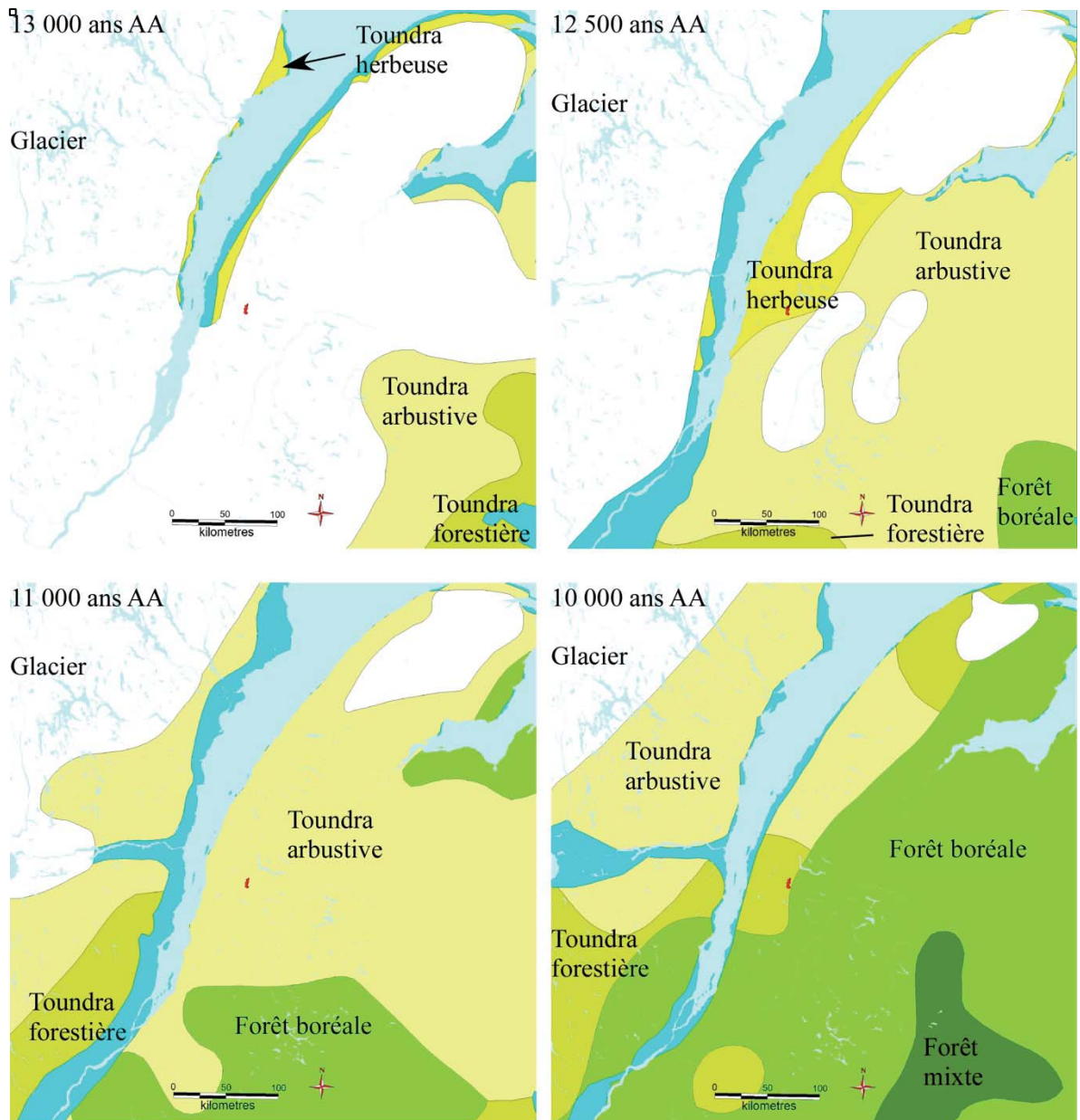


Figure 5 Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (le domaine du parc éolien est représenté par le polygone rouge au centre) (Dyke et coll. 2004) (1/2)

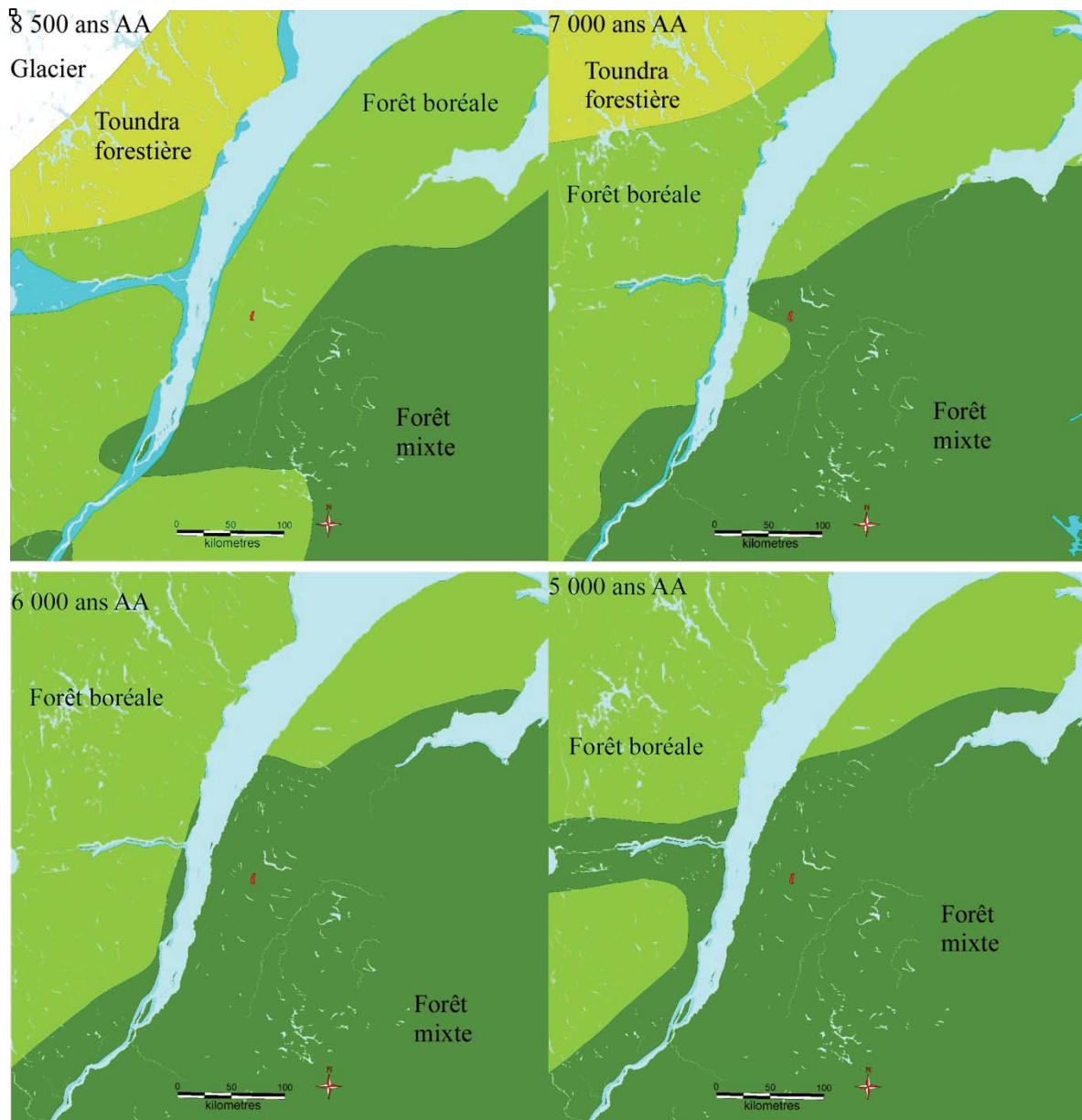


Figure 5 Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (le domaine du parc éolien est représenté par le polygone rouge au centre) (Dyke et coll. 2004) (2/2)



Figure 6 Le lac Madawaska, élévation 180 m (environ 10 000 ans AA) (le rectangle noir localise le domaine du parc éolien) (fonds de carte Canvec 21N, 1 : 50 000)

eu lieu il y a environ 8 000 ans AA. La poursuite du relèvement isostatique soulève la partie sud-est du lac Témiscouata ce qui provoque son isolement par rapport aux événements au sud. Les eaux de la région s'installent alors dans le lit qu'on leur connaît actuellement et le réseau hydrographique actuel se met en place.

Des conditions climatiques rigoureuses auraient limité la croissance des arbres, une toundra forestière remplaçant la toundra arbustive vers 10 000 ans AA. Puis, à partir de 9 500 ans AA, la forêt boréale s'installe. Le climat se réchauffant et demeurant relativement sec, cela favorisa la migration des espèces végétales vers les contrées nordiques ou en altitude. C'est à partir de cette période que se mettent en places les types écologiques actuels (vers 7 000 ans AA).

En général, il est considéré que le climat était plus sec au cours de l'Holocène moyen (6 500 à 3 500 AA). Cette situation aurait influencé l'apport en eau des lacs du Nord-Est américain, avec pour conséquence que le niveau de ceux-ci aurait alors été plus bas que celui que l'on observe aujourd'hui (Hétu 2008).

Compte tenu des connaissances actuelles, le territoire à l'étude est devenu habitable vers 12 000 à 11 000 ans AA. Toutefois, des conditions climatiques rigoureuses ont fait en sorte que la végétation a tardé à coloniser les lieux, limitant son pouvoir d'attraction pour les familles qui fréquentaient déjà les territoires limitrophes. Il est aujourd'hui considéré que la région du Témiscouata a pu accueillir ses premiers visiteurs, il y a environ 10 000 ans AA.

3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie, d'un type particulier d'outils, d'une technologie de taille ou encore par vestiges qui témoignent d'activités socioéconomiques diverses, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période préhistorique, est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances. Pour certaines périodes, surtout du Paléoindien au Sylvicole ancien, l'apport du Témiscouata demeure limité. Pour mieux comprendre ces périodes, il importe de se référer à un cadre géographique plus vaste qui parfois s'étend à la grandeur du Québec. À partir du Sylvicole moyen (2400 ans AA), les données archéologiques disponibles au Témiscouata distinguent cette dernière région et elles permettent d'y déceler des séquences régionales originales.

3.1 La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 1534 AD)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, des groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause d'une régression marine mondiale, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte des Inlandsis de la cordillère et laurentidien dégage un corridor terrestre qui relie l'Alaska au centre des États-Unis. Certains groupes empruntent ce corridor pour coloniser le centre de l'Amérique du Nord. Ce scénario, qui demeure le plus évoqué, est aujourd'hui remis en partie en question par certains archéologues. En effet, ceux-ci se demandent si quelques groupes d'Amérindiens n'auraient pas plutôt longé les côtes de la Béringie, en utilisant certaines formes d'embarcations, pour ainsi aboutir en Alaska, en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Quoi qu'il en soit, vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent le sud-ouest du Canada et tout le sud et l'ouest des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens s'y installent. C'est ainsi qu'on les trouve en Ontario, en Nouvelle-

Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA (Ellis et Deller 1990).

3.1.1 Le Paléoindien ancien (de 11 500 à 10 000 ans AA)

Même si les preuves d'une présence amérindienne aussi ancienne s'accumulent en Ontario et dans les États de la Nouvelle-Angleterre, elles demeurent encore relativement rares au Québec. En fait, pour l'instant, des traces de cette présence n'ont été trouvées que dans la région du lac Mégantique. Il y a environ 11 000 ans AA, des Amérindiens se seraient installés sur une pointe de terre composée de matériaux fins qui sépare deux lacs (Chapdelaine 2004, Chapdelaine et coll. 2007). On a trouvé sur ce site des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill). Les interprétations préliminaires relient ce site à d'autres, localisés dans les États limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre en franchissant les cols appalachiens.

Il est possible qu'un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, date de cette période, mais qu'il soit un peu plus jeune que celui de Mégantique (phase finale, Crowfield, environ 10 500-10 200 ans AA, Pintal 2002, à paraître). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle prenait place formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure de la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer provisoirement ce site à d'autres, découverts en Ontario et sur les berges du lac Champlain. Sur la base de cette association, on a suggéré que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2002).

Des sites de cette période, parfois relativement étendue, ont été trouvés dans les États de la Nouvelle-Angleterre, souvent dans des contextes similaires à celui du Témiscouata (Bradley et coll. 2008). Des établissements contemporains ont également été identifiés dans les provinces maritimes, notamment à Tracadie au Nouveau-Brunswick (Bonnichsen et coll. 1991). Pour l'instant, il est considéré que ces derniers artefacts réfèrent à des établissements isolés, de très courtes durées. À ce jour, aucun site de cette période n'a été formellement identifié au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et d'un marécage (Spiess et Wilson 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches.

3.1.2 Le Palé Indien récent (de 10 000 à 8 000 ans AA)

En ce qui concerne le Palé Indien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques étaient présentes à cette époque, ce qui suggère l'apparition d'une certaine diversité culturelle.

Ainsi, des découvertes récentes dans la région de Québec suggèrent que des groupes affiliés à l'aire culturelle Cormier-Nicholas ont fréquenté ce lieu de 10 000 à 9 000 ans AA (Pintal à paraître). Ces sites se distinguent, entre autres choses, par la présence de pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. À l'occasion, de petites cannelures ou des enlèvements perpendiculaires sont visibles à la base. Plusieurs sites ont été découverts dans cette région et leur localisation en bordure du fleuve semble indiquer que les groupes qui les ont occupés accordaient une place aux ressources du littoral. En même temps, certains sites se trouvent un peu à l'intérieur des terres, soit près de rapides, soit sur de hautes terrasses, ce qui semble indiquer que ces gens exploitaient déjà, il y a plus de 9 000 ans, des milieux écologiquement différents, mais complémentaires. Ce type de site n'a pas encore été formellement identifié au bas Saint-Laurent.

D'autres établissements indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) qui diffèrent des pièces décrites précédemment. Ces sites sont répartis plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), en Estrie (Chapdelaine 2004; Graillon 2011) et dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pintal à paraître), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; LaSalle et Chapdelaine 1990; Pintal 2006). La présence de sites datant de cette période a également été rapportée en Ontario (Ellis et Deller 1990), dans les États de la Nouvelle-Angleterre (Bradley et coll. 2008) et dans les Maritimes (Deal 2006). Même si ce type de site n'a pas encore été découvert dans les

parages du Témiscouata, il est fort probable que l'on en découvrira un jour étant donnée leur présence, entre autres, à Québec et à Rimouski.

Finalement, une autre tradition technologique semble être associée à cette période, celle qui livre des pointes triangulaires à base concave sans cannelure, mais à amincissement basal (Keenlyside 1985, 1991). Des pièces similaires ont été trouvées aux Îles-de-la-Madeleine (McCaffrey 1986) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Pour l'instant, ces pointes ne se trouvent que le long du littoral Atlantique.

Une analyse des différentes formes des pointes de projectile du Nord-Est américain a permis d'y identifier la présence du style Agate Basin-Hell Gap (Bradley et coll. 2008). Au Québec, des pointes similaires sont présentes en Estrie (Chapdelaine 2004) et en Gaspésie (Chalifoux 1999, Dumais 2000, Pintal 2006). Il est maintenant considéré que certaines des pointes losangiques découvertes à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995a, 1995 b, 1998) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998) relèvent de cette période. En Basse-Côte-Nord, ces pointes sont associées à l'intervalle 9 000 à 8 500 ans AA, alors qu'ailleurs dans le Nord-Est il est considéré qu'elles relèvent de l'intervalle 10 500 à 9 500 ans AA.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées et principalement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres. À cet égard, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent aussi à la phase récente.

3.1.3 L'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (10 000 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. Afin de mieux décrire toute cette variabilité, les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (10 000 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le climat se refroidit et devient plus humide par la suite, plus particulièrement à partir de 3500 ans AA. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA au centre du Québec, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent, d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique ou encore d'une tradition de la Gaspésie pour la péninsule éponyme. De nos jours, les archéologues ont tendance à ne pas trop se référer à ces grandes subdivisions « culturelles », trop génériques, pour plutôt se concentrer sur la mise en évidence de différences régionales.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de sources d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs. La diversité des espèces chassées au cours de cette période, du caribou forestier à la petite baleine, de la tortue au castor, etc. témoigne de modes de vie qui tiennent compte de toute la mosaïque environnementale du Québec. Sous-jacent à ces modes de vie dits « archaïques » s'exprime toute une diversité culturelle que les archéologues ont encore de la difficulté à faire ressortir.

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période.

Au cours des dernières années, quelques sites de l'Archaïque ancien ont pu être associés à l'intervalle 10 000 à 8000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal à paraître), au lac Mégantic (Chapdelaine 2004) et à Squatec (Dumais et Rousseau 2002). En ce qui concerne ce dernier, l'ascendance culturelle de ses occupants reste à préciser. Il demeure possible qu'à ce site correspondent les restes d'une occupation datant du Paléoindien. Toutefois, les datations radiométriques obtenues jusqu'à présent (de 9000 à 8500 ans AA) le positionnent clairement dans l'Archaïque ancien. Seule la poursuite des recherches sur ce site permettra, éventuellement, de résoudre cette question. Par contre, ce site fait référence au fait que des Amérindiens occupent un promontoire sablonneux qui s'avance dans un des bras du lac Madawaska.

3.1.4 L'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA)

Si les informations sont rares en ce qui concerne l'Archaïque ancien, elles sont à peine plus abondantes pour l'Archaïque moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA). Cette lacune ne signifie pas qu'il en va de même ailleurs. En fait, il est fort probable que toute la vallée du Saint-Laurent, de l'Outaouais à la Gaspésie incluant le sud de l'Abitibi, soit fréquentée. Toutefois, très peu des sites de cette période ont été datés au ^{14}C . C'est ainsi que les chercheurs supposent, en comparant la forme des outils mis au jour au Québec avec celle de ceux recueillis en Ontario ou en Nouvelle-Angleterre, que les sites de la province sont contemporains de ceux trouvés dans ces régions limitrophes. Même sur cette base, les sites de l'Archaïque moyen demeurent rares au sud et à l'ouest du Québec, les plus nombreux étant en Estrie (Graillon 1997).

La situation est différente en Haute-Côte-Nord, notamment à l'embouchure du Saguenay (Plourde 2003; Pintal 2001) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Là, plus particulièrement en Basse-Côte-Nord, plusieurs emplacements ont été mis au jour et datés de la fin de l'Archaïque ancien ou du moyen (de 8 000 à 7 000 ans AA). Les données de la Côte-Nord, de même que celles de l'Estrie, semblent indiquer que ces groupes amérindiens participent de l'aire culturelle de la péninsule maritime (Neville/Stark/Morrow Mountain, pointes à pédoncule plus ou moins long).

Au Bas-Saint-Laurent, la période archaïque demeure mal connue. Peu de sites ont été fouillés et, à l'exception du site de Squatec, aucun n'a pu être daté par la méthode du $14C^2$. Cette situation interpelle les archéologues et, pour la plupart, ils demeurent sans réponse (Burke et Richard 2010).

3.1.5 L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA)

À partir de cette période, mais surtout à partir de 5000 ans AA, à peu près tout le Québec est occupé et cette présence amérindienne n'ira qu'en s'accroissant. Les sites archéologiques sont nombreux et on en trouve dans toutes les régions du Québec. Qui plus est, les sites ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal, ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire.

Il est maintenant assuré que des groupes amérindiens de l'Archaïque récent fréquentaient la région du Témiscouata. Toutefois, les modalités d'usage de ce territoire au cours de cette période restent encore à préciser. En effet, même si plusieurs artefacts ou sites peuvent être associés à cette période, ils le sont sur une base comparative, aucune datation radiométrique ne venant préciser l'âge de ces établissements.

Il est toujours considéré que les Amérindiens de cette période sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. À partir de l'Archaïque récent, il est considéré que les Amérindiens prélèvent davantage de ressources de leur territoire de prédilection, et parmi celles-ci le poisson apparaît particulièrement prisé. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévaudra au cours de la prochaine période.

² Mentionnons ici qu'une date de 6500±180 ans AA a été obtenue pour le site CkEe-05 localisée près de l'exutoire de la rivière Touladi. Toutefois, cette date n'a pas été retenue par les archéologues (Chalifoux et coll. 1998 : 73).

3.1.6 Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA)

Le concept de Sylvicole a été introduit en archéologie afin de tenir compte de la présence d'un nouvel élément dans la culture matérielle des Amérindiens, la céramique. Il faut bien comprendre que cette idée a d'abord pris naissance aux États-Unis, là où la céramique est abondante. Graduellement, ce concept a été étendu au Québec, même si la céramique amérindienne demeure rare ou absente sur la majorité de ce territoire.

Au cours du Sylvicole ancien, les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. Tout au plus peut-on noter que les ressources végétales (noix et autres plantes comestibles) sont davantage exploitées au cours de l'Archaïque récent et du Sylvicole ancien et il semble qu'il en va de même pour les poissons, de vastes établissements de cette période étant trouvés à proximité de rapides.

Bien que le Sylvicole ancien soit ainsi nommé parce que la céramique fait son introduction au Québec, force est de reconnaître que celle-ci demeure généralement rare. En fait, même si plusieurs sites de l'Outaouais et de la région de Montréal en contiennent, à l'est de Trois-Rivières, les sites qui en contiennent sont inhabituels (Batiscan, Québec), sinon absents (estuaire et golfe du Saint-Laurent). Lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, une forme fuselée avec un col droit ou légèrement évasé, et ils sont rarement ou peu décorés.

Deux phases culturelles sont associées au Sylvicole ancien, le Meadowood et le Middlesex, les deux sont quasi contemporaines, le dernier apparaissant à peine plus jeune que le premier. Pour ce qui est de la phase Meadowood, elle se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré (crémation et offrandes) et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée, plus particulièrement en chert Onondaga. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été mises au jour en Ontario et dans le sud-ouest du Québec. La poursuite des recherches a permis de constater que des objets similaires se trouvaient un peu partout au Québec, notamment au Lac-Saint-Jean, en Abitibi, en Jamésie, en Côte-Nord et en Gaspésie (Tâché 2010).

Cela étant dit, les assemblages archéologiques du Québec, comme ceux du Moyen-Nord et de la région de Québec, se distinguent quelque peu de ceux décrits pour l'état de New York. Ainsi, les pointes de cette période sont souvent composées d'une base quadrangulaire relativement haute alors que ce type, bien que présent dans l'état de New York, y est plus rare. Là, ce sont plutôt les pointes foliacées à base convexe qui prédominent, des formes que l'on a relevées au Québec, mais en quantité moindre. Autre différence, si le chert Onondaga devient effectivement plus abondant à partir du Sylvicole ancien, il est loin de constituer la majorité des assemblages dans l'est du Québec.

Pour ce qui est de la phase Middlesex, on y associe principalement un culte funéraire élaborée (enfouissement des défunts avec offrande, notamment des objets en cuivre natif). Parmi les rares cas connus, notons ceux du boulevard Champlain à Québec (Clermont 1990) et de Mingan (idem). Des manifestations de ce complexe culturel ont été notées au Labrador (Loring 1989, 1992) et dans les provinces maritimes (Tuck 1984).

3.1.7 Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA)

Dans l'état actuel des connaissances, on divise cette période en deux phases, l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication des vases. Ceux du Sylvicole moyen ancien sont pour la plupart décorés à l'aide d'empreintes ondulantes repoussées (Laurel) ou basculées (Saugéen, Pointe Péninsule), tandis que ceux du Sylvicole moyen récent sont ornés d'empreintes dentelées ou à la cordelette plutôt sigillées. Les vases du moyen ancien s'apparentent à ceux du Sylvicole ancien en ce sens qu'ils sont fuselés. Au Sylvicole moyen récent, la forme des vases devient plus globulaire, le col est plus étranglé et de courts parements distinguent la partie supérieure. On s'interroge encore sur les liens entre les deux périodes (Gates Saint-Pierre 2010).

Par rapport à la céramique du Sylvicole ancien (Vinette) qui demeure rare au Québec et qui se concentre dans sa portion sud-ouest, les vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement abondants et on en trouve en maints endroits, de l'Abitibi à la Haute-Côte-Nord et du Moyen-Nord à la Gaspésie, la région de Montréal et l'Estrie demeurent les secteurs les plus riches. Cela étant dit, les motifs des vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement similaires, quels que

soient les lieux où ils sont mis au jour, ce qui est moins le cas pour ceux du Sylvicole moyen récent.

Ainsi, même si les vases sont semblables, les archéologues distinguent ceux du sud du Québec (vallée du Saint-Laurent-Gaspésie-Côte-Nord [de Tadoussac à Kegaska] = Pointe Péninsule) de ceux du nord (Abitibi = Laurel). Ces territoires de répartition ne sont pas exclusifs, de nombreux chevauchements ont été notés, notamment au lac Saint-Jean (Moreau et coll. 1991) et dans la région de Montréal (Clermont et Chapdelaine 1982).

Au Témiscouata, des sites ont pu être associés au Sylvicole moyen (1970+/-100 ans AA) (Chalifoux et coll. 1998). Les vestiges de campements de cette période sont plus nombreux que ceux des intervalles précédents. C'est probablement au cours de cet intervalle de temps que le Témiscouata commence à être fréquenté sur une base régulière par des groupes qui en font un de leurs lieux privilégiés d'établissement.

3.1.8 Le Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA)

Au cours de cette période, la céramique devient abondante dans les sites archéologiques du sud du Québec, plus particulièrement du Haut-Saint-Laurent (incluant l'Estrie) jusqu'à la région de Trois-Rivières, de là on en trouve encore en quantité jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent. Elle est aussi présente, mais en quantité moindre, en Abitibi, en Jamésie, au lac Saint-Jean, sur la Côte-Nord et en Gaspésie. La forme générale des vases est globulaire, le col est étranglé et la partie élevée est la plupart du temps marquée d'un parement bien distinct. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement.

Dans la vallée du Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur est divisé en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 AD); le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 AD); le supérieur récent ou Iroquoïen du Saint-Laurent (1350 à 1600 AD) (Tremblay 2006). Les chercheurs ne perçoivent pas de ruptures majeures entre ces phases, y voyant plutôt un continuum évolutif, continuum qui, à tout le moins pour les Basses-Terres du Saint-Laurent, caractériserait l'émergence des Iroquoïens du Saint-Laurent en tant que peuple distinct. Ces gens auraient été principalement des agriculteurs vivant dans des villages se composant d'au moins deux maisons longues.

C'est à cette période que s'associe la majorité des établissements trouvés dans la région du Témiscouata. Les Amérindiens auraient fréquenté régulièrement ce milieu, entre autres, pour ces sources de chert, mais aussi à l'intérieur d'un cycle de mobilité territoriale qui les y amenait régulièrement. Les indices culturels trouvés (céramiques et types de pointe) suggèrent que les familles qui vivent dans la région participent de diverses aires culturelles associées à la vallée du Saint-Laurent (incluant la Côte-Nord), mais surtout aux provinces maritimes. Les interprétations suggèrent que le Témiscouata est principalement exploité par une unité de collaboration (2 à 3 familles, environ 40 personnes) reliée à une bande plus large associée à la rivière Saint-Jean. Il s'agirait des ancêtres immédiats des familles malécites associées à ce territoire au cours de la période historique.

3.2 La période historique³

3.2.1 Les explorateurs (1500 à 1608 AD)

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. Champlain fit de même une cinquantaine d'années plus tard. Sans dire que la région à l'étude était alors devenue une terre de prédilection pour les Européens, ces derniers la fréquentaient alors assez régulièrement. Les pêcheurs de baleines exploitent la richesse de la faune marine de l'estuaire et probablement de la baie des Chaleurs, mais ils en profitent aussi pour traiter avec les Amérindiens. Les récits de Cartier font d'abord état de la présence de deux groupes au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie : les Stadaconéens (Iroquoïens) les Toudamans (Malécites ou Mi'gmaq's).

On ne sait pas encore jusqu'à quel point ces activités de traite étaient régulières au Bas-Saint-Laurent. De 1580 à 1600, les Basques fréquentent régulièrement la Côte-du-Sud. Les fouilles archéologiques ont permis de mettre aux jours certains contextes où artefacts amérindiens et européens se côtoient, mais on ne sait trop si ces objets, qui sont

³ Basé sur Fortin et coll. 1993, Larocque et coll. 1994, MAC/MCC 1977-1983, Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata 2001.

relativement peu nombreux, témoignent d'une rencontre effective entre ces deux peuples où encore s'ils ont été déposés à des intervalles différents.

3.2.2 Le Régime français (1608-1760 AD)

Dès le début du XVII^e siècle, les écrits historiques s'attardent plus spécifiquement au territoire à l'étude. Ainsi, alors qu'ils naviguent au large de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, Champlain mentionne que les Amérindiens remontent cette dernière afin de traverser les Appalaches, et ce, en vue de se rendre à Tadoussac. Champlain constate aussi que des marchands de La Rochelle traitent la fourrure avec des Amérindiens à l'île Verte, au Bic et à Matane. Il est probable que certains d'entre eux fréquentent le Témiscouata.

En ce qui concerne ces Amérindiens, il est considéré que quatre groupes distincts ont pu fréquenter la région à l'étude. Pour ce qui est des Iroquoïens, que Cartier rencontre lors de ces voyages, mais qui semblent « disparus » de la vallée du Saint-Laurent quand Champlain y navigue, leur existence dans la région du Témiscouata est attestée par la présence de céramique typique de leur culture (Chalifoux et coll. 1998). Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que des groupes iroquoïens circulaient dans la région, cette céramique ayant pu être obtenue par voie d'échanges. En fait, on connaît très mal les modalités d'occupation de l'hinterland appalachien par les Iroquoïens, s'il y en a eu une.

Un autre groupe, les Mi'gmaqs, a pu fréquenter la région. Dans leur cas, leur présence à l'intérieur des terres est attestée un peu plus à l'est, notamment dans la région de Matane et de la Matapédia. Là, toponyme et portage leur sont associés en bordure des grands lacs, mais aussi le long des réseaux hydrographiques secondaires. Il semble que le Témiscouata se situe à la limite ouest de leur principal territoire de fréquentation, sans que cela ait pu les empêcher d'y circuler. D'ailleurs, ils semblent fréquenter régulièrement la mission du Bon-Pasteur, près de Rivière-du-Loup (Michaud 2003)⁴.

Pour ce qui est des Montagnais (Innus), leur présence au Bas-Saint-Laurent et dans la région du Témiscouata est attestée à maintes reprises au XVII^e siècle. Il semble qu'au cours de ce siècle plusieurs familles hivernent dans les régions des monts Notre-Dame,

⁴ Quelques données historiques font également référence à la présence de groupes de chasseurs hurons qui auraient fréquenté la région du lac Témiscouata.

notamment à proximité des grands lacs. Les recherches archéologiques effectuées dans la région du Bic suggèrent que la fréquentation de la Côte-du-Sud par des Innus remonte à la toute fin de la période préhistorique (Dumais 1988).

Finalement, toujours au cours du XVII^e siècle, il est considéré que la région du Témiscouata a surtout été occupée par des Malécites (Etchemins) dont le territoire principal correspond au bassin versant de la rivière Saint-Jean. Quelques familles, des groupes de collaboration, associées à ce peuple auraient fréquenté sur une base plus régulière le bassin versant de la Madawaska, incluant la région du Témiscouata (Erikson 1978, Michaud 2003, Wallis et Wallis 1957).

En résumé, au XVII^e et au XVIII^e siècle, les données historiques relatives à la fréquentation amérindienne de la région du Témiscouata réfèrent à une occupation plutôt hivernale, tant de la part, des Montagnais que de la part des Malécites/Etchemins (Abénaquis)⁵. Toutefois, à partir du XIX^e siècle, les informations relatives à une présence montagnaise s'estompent, elles renverront dorénavant davantage à une fréquentation malécite.

La cartographie ancienne n'est pas très explicite en ce qui concerne l'ascendance culturelle des groupes amérindiens qui fréquentent la région, même s'il ne fait aucun doute que jusqu'au XIX^e siècle il s'agit là d'une terre amérindienne.

À l'occasion, certaines cartes anciennes font référence à un groupe spécifique installé dans les environs du lac Témiscouata, les Cha8anaquiois. Toutefois, en général, les cartes du XVII^e et du XVIII^e associent ce territoire aux Etchemins/Malécites. Il se pourrait que les Cha8anaquiois représentent une petite bande locale (petite nation) possiblement associée aux Malécites/Etchemins (figures 7 et 8).

⁵ On verra plus loin que la tradition orale des eurocanadiens du lac Témiscouata réfère aussi à une occupation estivale des lieux par les Amérindiens.



Figure 7 Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1669 (Sanson 1669, extrait)



Figure 8 Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1677 (Champlain et Duval 1677, extrait)

Il importe ici de mentionner qu'il y a eu de nombreux mouvements de population au cours de la première moitié du XVII^e siècle. Les guerres avec les Iroquois, mais aussi l'établissement de colonies européennes permanentes, tant dans la vallée du Saint-Laurent, qu'en Acadie et aux États-Unis, vont faire en sorte que certaines populations verront leur démographie diminuée ou encore seront obligés de se déplacer ou encore de s'allier avec des groupes voisins.

Il semble que les premiers européens ou eurocanadiens qui ont parcouru la région du Témiscouata aient été des Jésuites ainsi que des traiteurs et coureurs des bois. Les Jésuites y vont afin d'évangéliser les autochtones, tandis que les traiteurs s'y rendent afin d'assurer la rentabilité de leur commerce. Dès cette période, l'importance de la région du Témiscouata comme axe de circulation ressort (Michaud 2003)⁶.

Si, au cours de la première moitié du XVII^e siècle, les fourrures sont surtout vendues en Acadie et en Nouvelle-Angleterre. À partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle, mais surtout pour le dernier quart de ce siècle, les données relatives à ce commerce pour le Bas-Saint-Laurent et la région du Témiscouata deviennent relativement abondantes et elles indiquent que les traiteurs du littoral du Bas-Saint-Laurent sont particulièrement actifs. En 1683, Charles Aubert de la Chesnaye, un homme d'affaires prospère, qui possède déjà de nombreuses Seigneuries le long du Bas-Saint-Laurent, se fait octroyer la Seigneurie de Madawaska qui couvre tout le domaine du parc éolien et qui comprend une partie de la rivière Madawaska.

À cette époque, et même depuis Champlain, les Français savent que les Amérindiens disposent d'un vaste réseau de circulation à l'intérieur des terres qui leur permet de se diriger assez aisément du littoral du Bas-Saint-Laurent vers la baie de Fundy ou encore vers la baie des Chaleurs. Les Français sauront mettre à profit ces voies d'eau, dont la cartographie se précise avec les années (figures 9 et 10). Au milieu du XVII^e siècle, un chemin (réaménagement du sentier amérindien) reliera Rivière-du-Loup au lac Témiscouata. L'aménagement de ce chemin n'empêche pas le recours aux voies d'eau traditionnelles que sont les rivières Asberish et Touladi.

⁶ L'axe rivière Saint-Jean, lac Pohénégamook et rivière Saint-François apparaît aussi primordial.

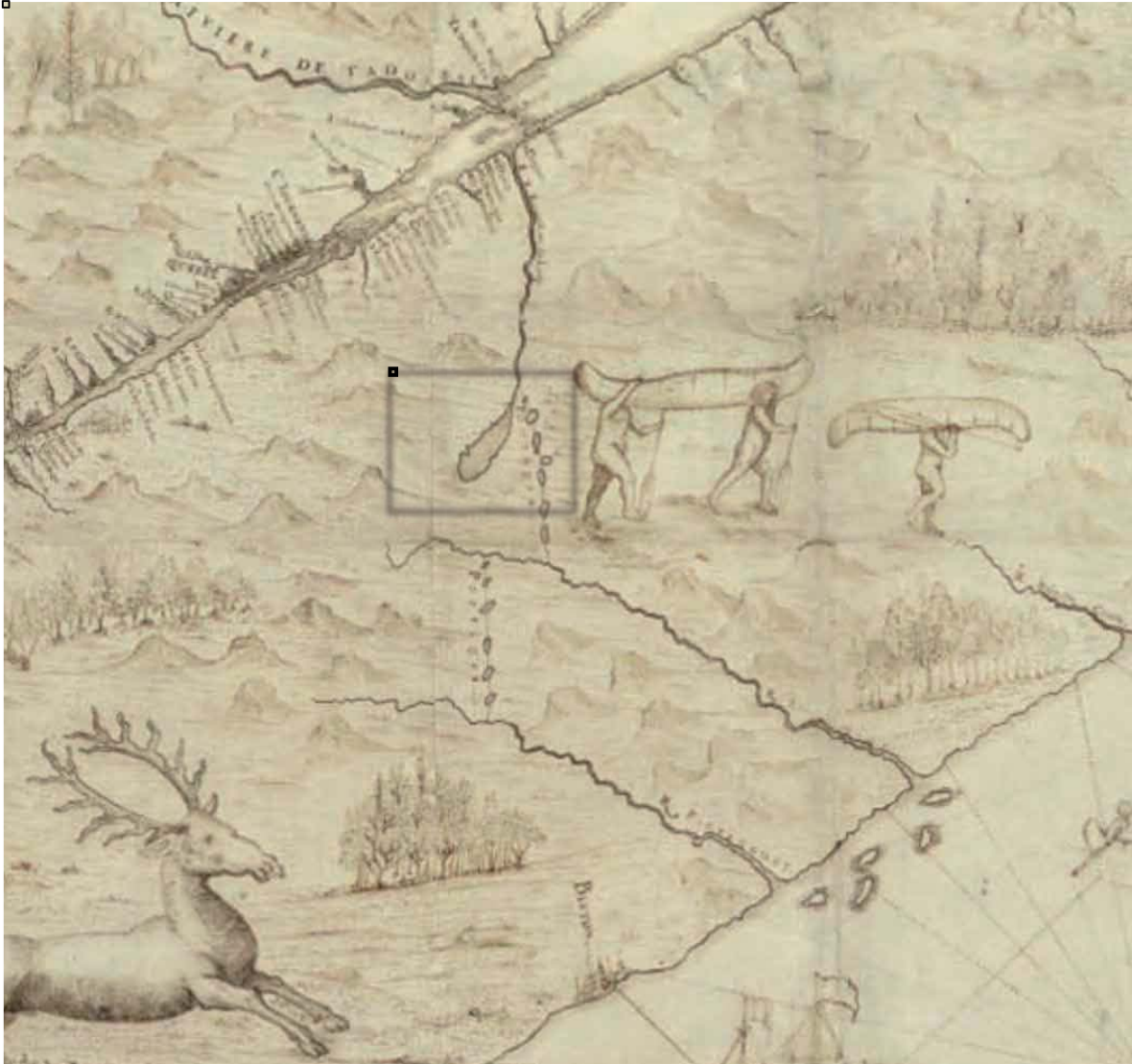


Figure 9 Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1678 (Franklin 1678 extrait)



Figure 10 Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1686 (Franklin 1686 extrait)

Afin d'assurer la rentabilité de son entreprise, de la Chesnaye fait construire deux logis en pierre sur les rives du lac Témiscouata, un à Cabano et l'autre dans les environs de Notre-Dame-du-Lac. Rappelons qu'à cette époque de la Chesnaye dispose, outre son établissement à Québec, d'un magasin à Port-Royal d'où il peut faire transiter ses fourrures libres de droits (Johnson et Martijn 1994). Ces postes auraient été détruits par les Amérindiens en 1723, peut-être en guise de représailles face à une présence eurocanadienne de plus en plus régulière dans la région.

Vers la fin du Régime français, la voie du Témiscouata prend de l'importance, la France y voyant une façon d'assurer sa protection contre les ambitions coloniales de l'Angleterre, notamment en Acadie. Le portage du Témiscouata sera quelque peu amélioré afin de faciliter son utilisation et trois magasins seront construits le long de cette voie de circulation, dont deux dans la région du lac Témiscouata. Selon Marie-Victorin, un de ces postes aurait été construit à l'embouchure de la rivière Touladi.

Malgré cette situation, et bien que les Malécites aient été impliqués dans les guerres coloniales du XVIII^e siècle, il semble bien que la région du Témiscouata demeure une terre indienne jusqu'au milieu du XIX^e siècle. À partir de cette période, l'installation à demeure de familles de plus en plus nombreuses dans la région du Témiscouata et l'exploitation de la forêt sur une base industrielle contraindra l'usage de la région par les Amérindiens, sans l'en empêcher totalement.

3.2.3 Le Régime anglais (1760 - 1867 AD)

Bien qu'il soit possible que certains traiteurs aient vécu dans la région du Témiscouata au XVIII^e siècle, les premières véritables entreprises de colonisation ne débiteront qu'au début du XIX^e siècle. Les autorités anglaises favorisent l'installation d'une vingtaine de familles le long de la route du Portage, qui relie le littoral du Bas-Saint-Laurent au Nouveau-Brunswick, afin d'en assurer l'entretien. Cette première tentative s'avèrera un demi-échec, quelques années plus tard, plus de la moitié de ces familles ont déserté leur terre trop peu productive. Toutefois, certains de ces établissements serviront d'assise au développement de quelques-unes des municipalités actuelles, notamment Cabano, Notre-

Dame-du-Lac et Dégelis. Jusque-là, il semble que le domaine du parc éolien ne soit pas occupé sur une base régulière (figures 11 et 12).

Cela étant dit, il est possible que ce domaine ait été fréquenté dès les années 1830-1840 puisque le « chemin qui conduit aux chantiers de la rivière Bleue » le traverse en son centre (figure 13). Il est probable que l'origine de ce chemin tire son origine du hameau installé dans la région de Saint-Honoré vers la fin des années 1830 au pied du mont Citadelle, à une dizaine de kilomètres au nord du domaine. L'existence de camps forestiers dans la région, bien avant le peuplement permanent des villages, est un fait que l'on observe dans toute la région du Témiscouata, des concessions forestières sont accordées sur tout le territoire dès les années 1840.

Cela étant dit, le peuplement permanent de la région ne se développera vraiment qu'avec les années 1860, alors que des gens s'installent en grand nombre le long du sentier du « Grand-Portage » qui mène au lac Témiscouata. Si l'agriculture se développe graduellement, l'assise économique de la région repose principalement sur l'exploitation de la forêt, deux scieries étant en activité dès l'an 1867.

3.2.4 La Confédération canadienne (à partir de 1867 AD)

C'est à cette époque que le peuplement de la région de Saint-Elzéar débute et, tout comme pour Saint-Honoré, c'est la forêt qui fait principalement vivre les gens de ce coin de pays.

« L'endroit fut d'abord connu sous le nom de La Petite-Rivière-Bleue en 1896, du nom d'une rivière qui passe à proximité. Le nom de Saint-Elzéar fut d'abord utilisé par la paroisse érigée canoniquement en 1931 et il sera repris plus tard par la municipalité. Ce choix est en l'honneur de l'abbé Elzéar-Joseph Roy qui desservait la mission locale de 1907 à 1911. La municipalité était déjà communément appelée Saint-Elzéar-de-Témiscouata à cette époque. D'ailleurs, ce fut le nom utilisé par le bureau de poste dès son ouverture en 1932. Le nom actuel de la municipalité fut adopté officiellement le 19 janvier 2002 ».

(http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/Fiche.aspx?no_seq=369642).

Vers la fin du XIX^e siècle ou encore au début du XX^e siècle, les municipalités de Saint-Honoré et de Saint-Elzéar comptent respectivement 400 et 200 habitants. Des commerces

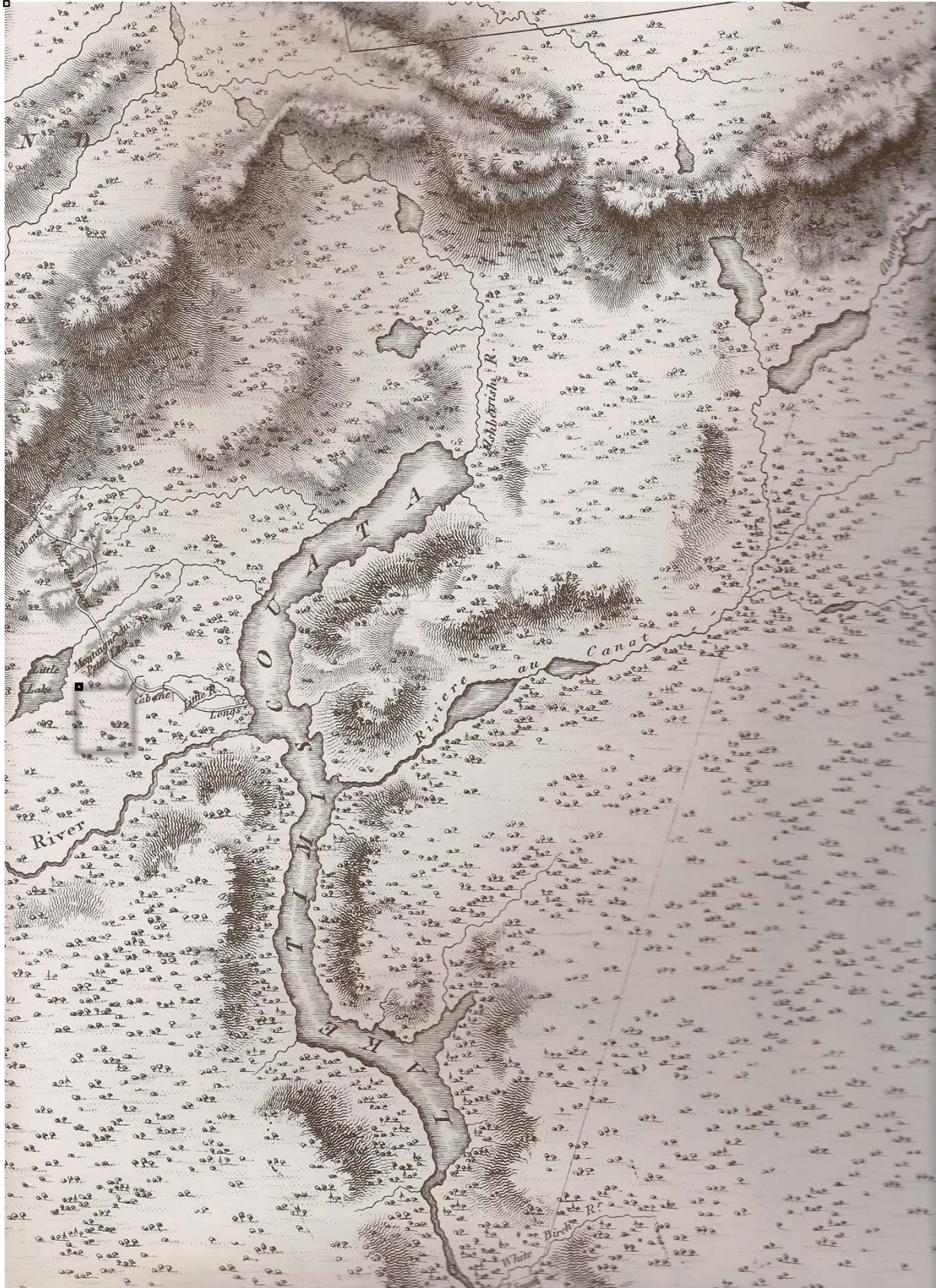


Figure 11 Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1815 (Bouchette 1815, extrait)

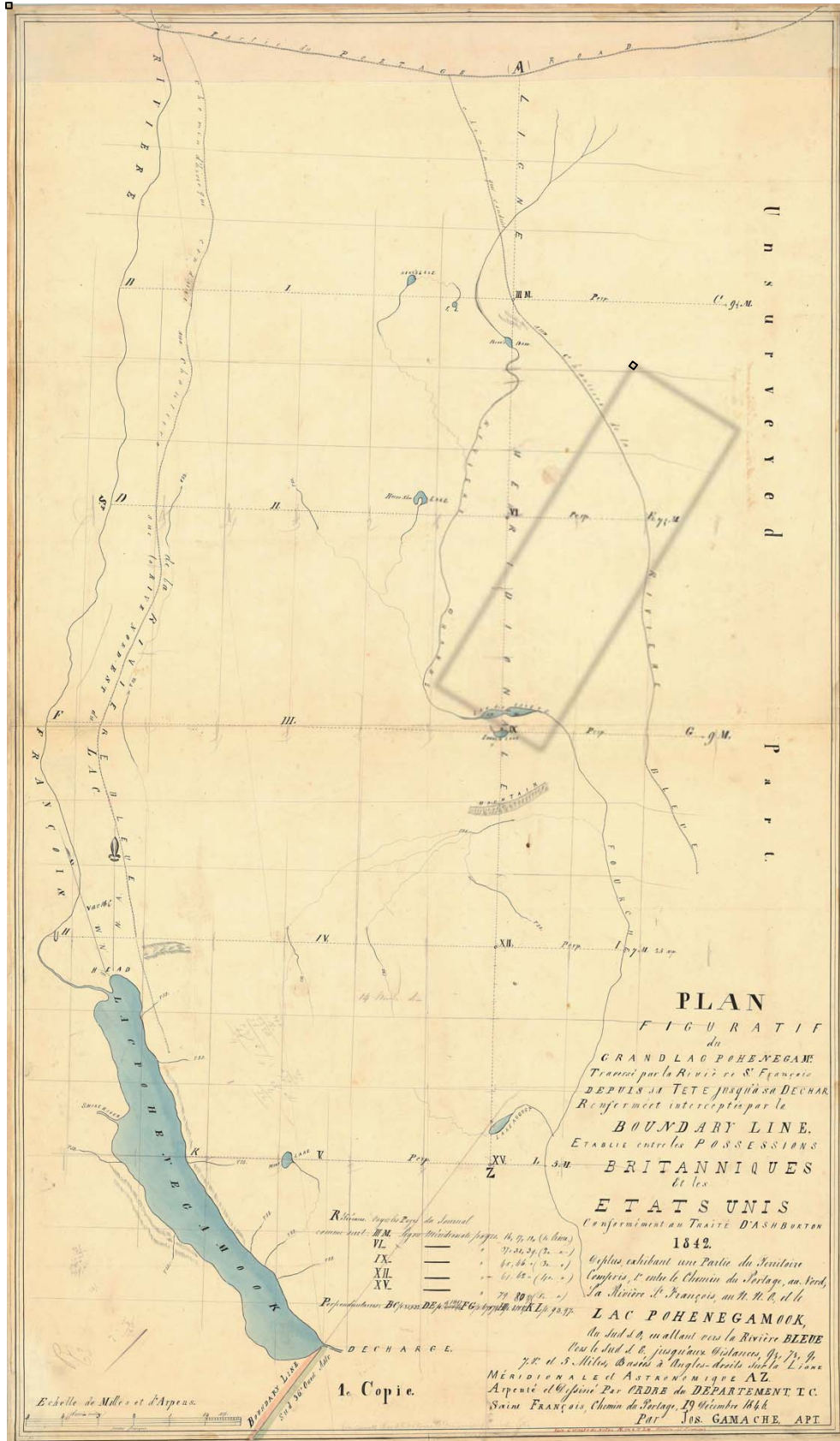


Figure 13 Localisation du domaine du parc éolien sur une carte de 1842 (Gamache 1842)

s'installent et de nouveaux rangs de colonisation sont ouverts (figure 14). À cette époque, plusieurs chemins de portage traversent le domaine du parc éolien, des terres sont défrichées à l'est et au sud de celui-ci et la Petite rivière Bleue s'appelle « ruisseau de la Sauvagesse » (figure 15). À ce moment-là, soit à la fin des années 1890, 16 familles vivent à Saint-Elzéar.

La démographie augmentera considérablement au cours de la grande crise économique des années 1920, de nombreux villages profitant de l'arrivée de familles qui quittent les milieux urbains afin d'assurer leur subsistance à partir de la terre (figure 16). À la fin des années 1920, le modèle d'occupation du territoire est pratiquement similaire à l'actuel.

À la suite du grave incendie de 1950, de nombreuses familles ont quitté les lieux. C'est ainsi que la région est aujourd'hui moins habitée qu'elle ne l'était il y a 60 ans, la forêt envahissant maintenant certains champs agricoles abandonnés (figures 17 et 18).

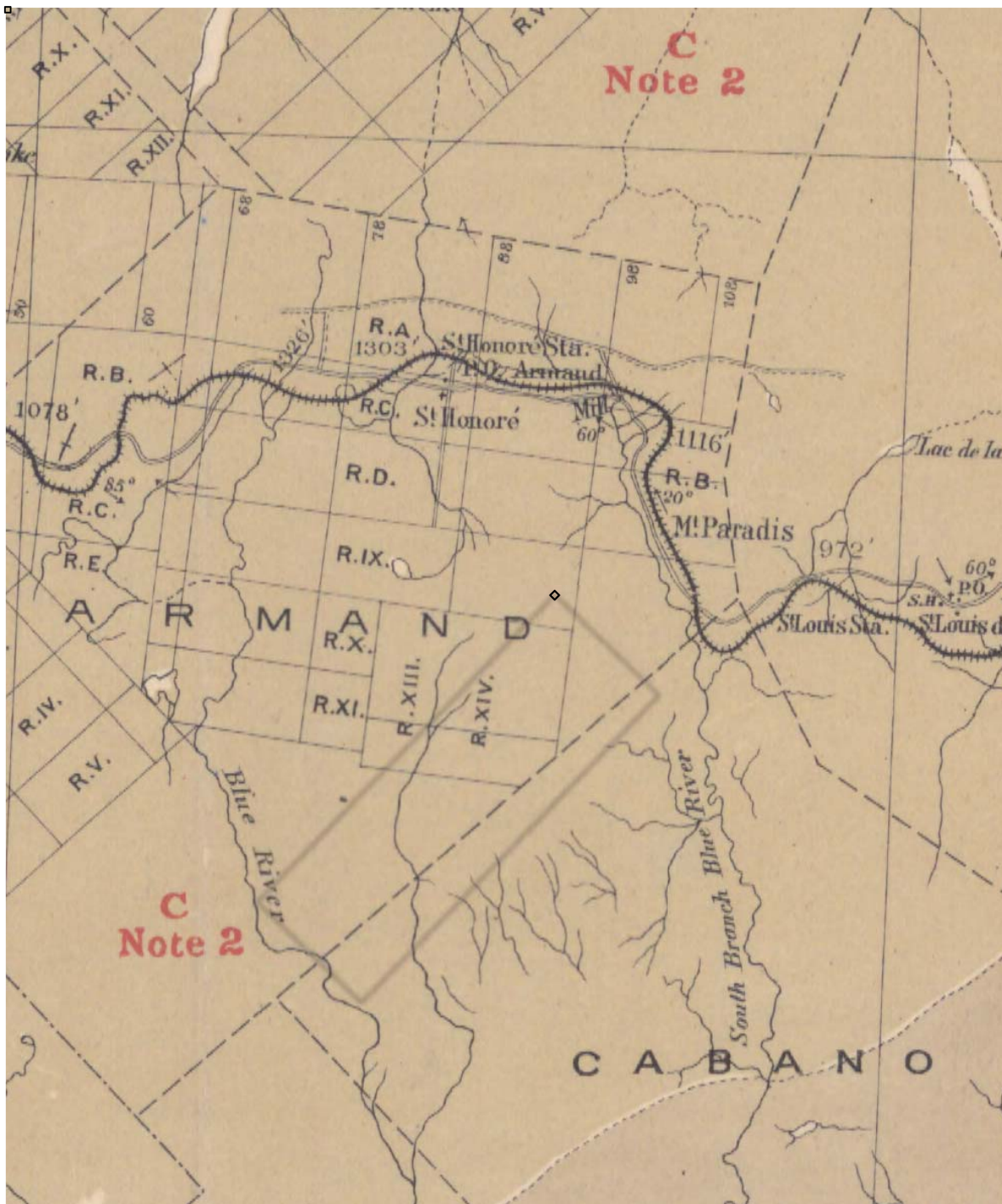


Figure 14 Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1892 (Bailey et McInnes 1892)



Figure 15 Superposition d'une partie du domaine du parc éolien (sud-ouest) sur une carte de 1901 (Fafard 1901)

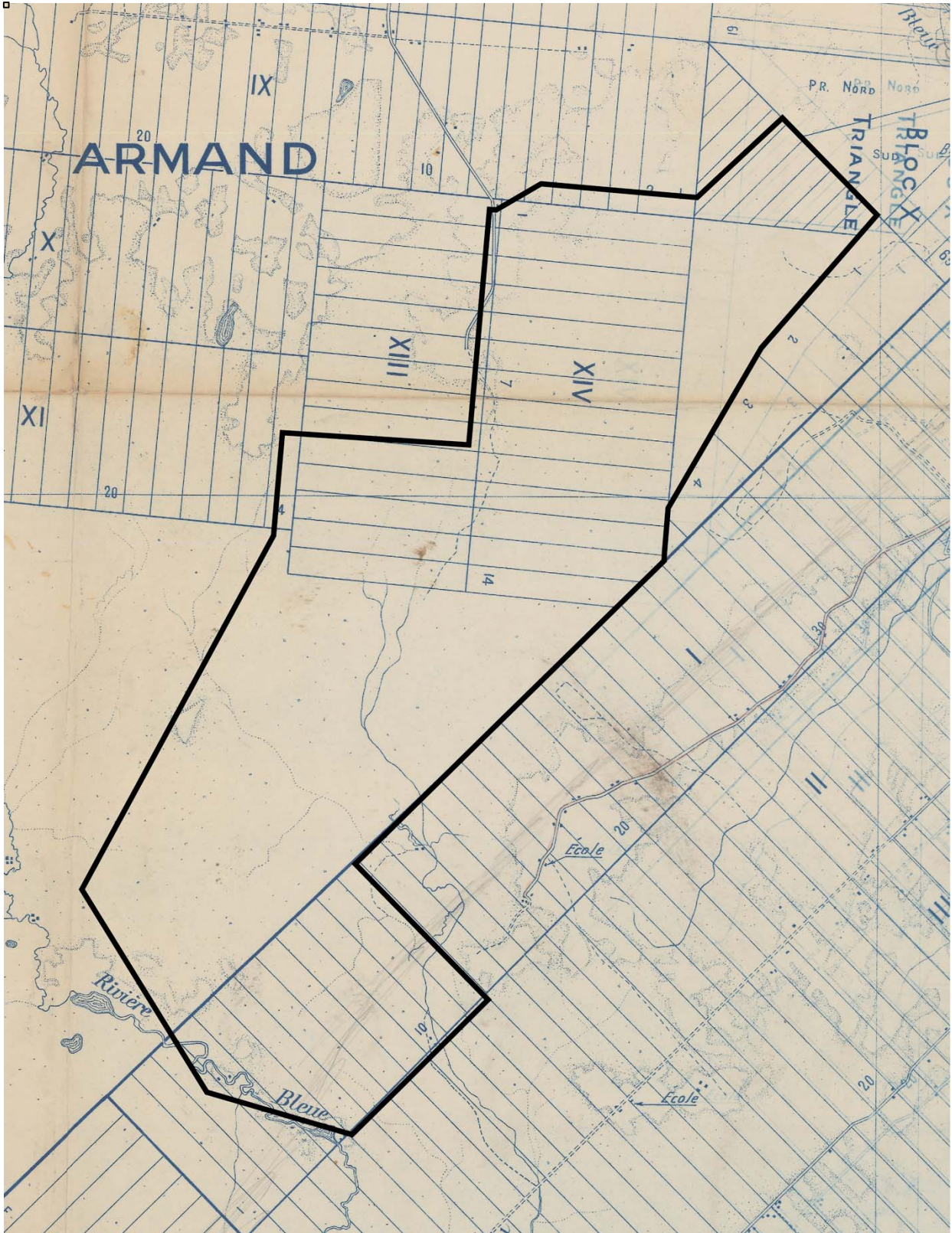


Figure 16 Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1929 (Compagnie aérienne franco-canadienne 1929)

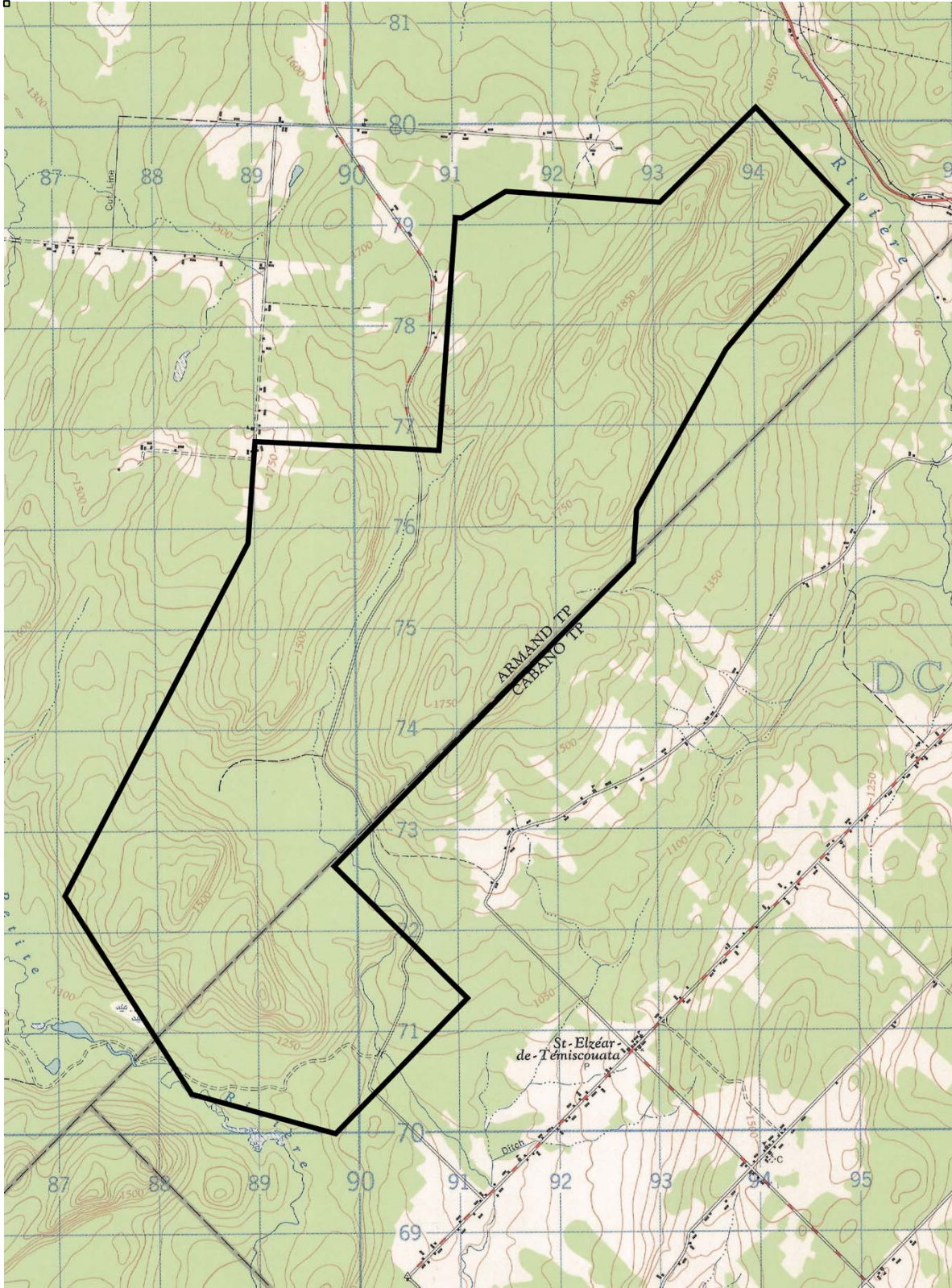


Figure 17 Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1958 (relevés 1948), 1 : 50 000 (dptmt of Mines and Technical Surveys, Canada)

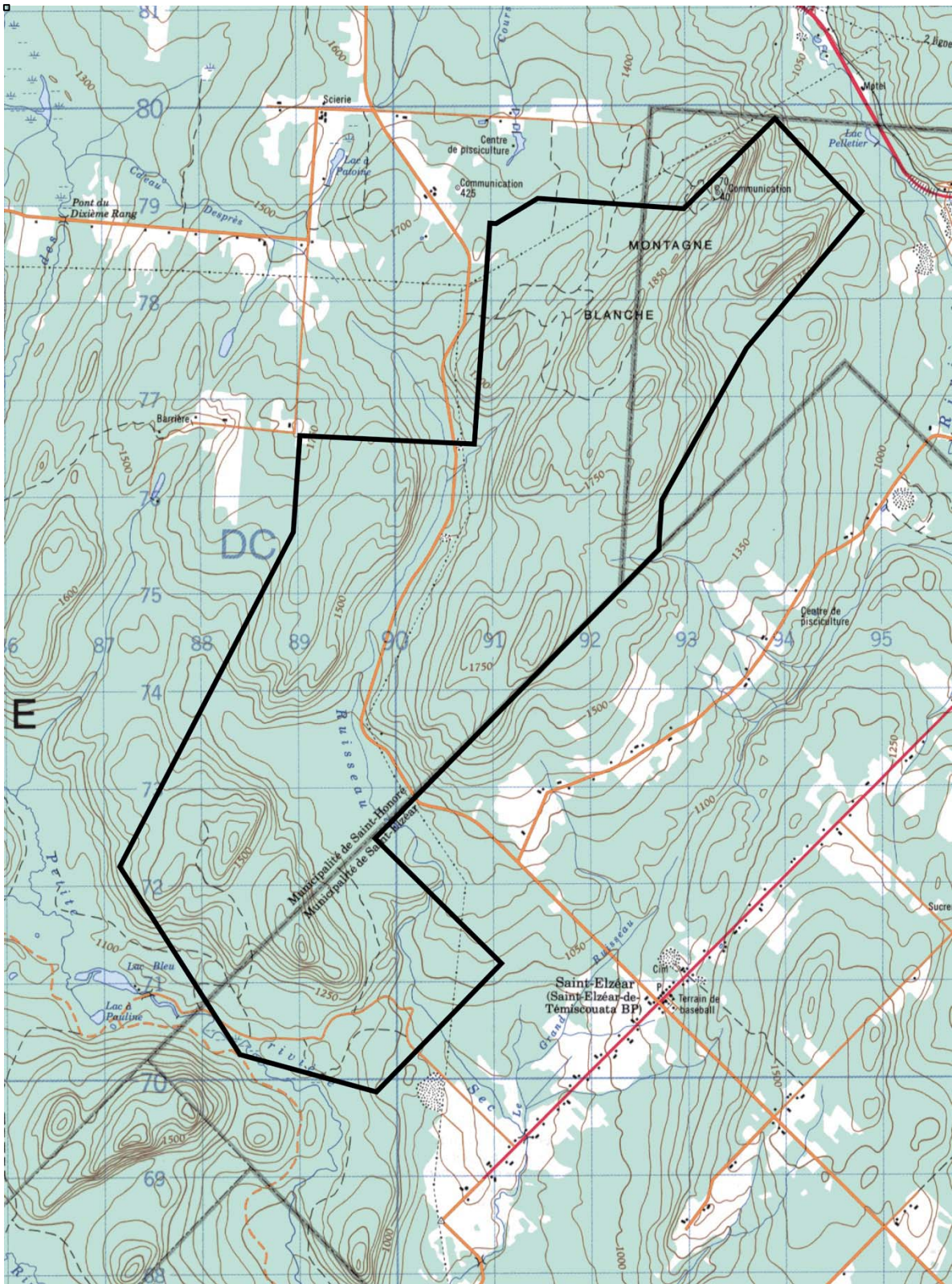


Figure 18 Superposition du domaine du parc éolien sur une carte de 1984, 1 : 50 000 (relevés 1980-1981) (Canvec 2012)

4.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour

Tel que mentionné précédemment, la présente étude se situe en continuité avec deux autres déjà produites (Pintal 2006, Ruralys 2011). Dans un rayon de 5 km autour du domaine du parc éolien, 10 inventaires ont été faits lors de 4 interventions distinctes. Ces dernières ont été réalisées dans le cadre d'études d'impact sur l'environnement (tableau II) (figure 19).

Intervenant	Année	Promoteur
Dumais	1983	Hydro-Québec
Patrimoine Experts	2000	Ministère des Transports
Patrimoine Experts	2007	Ministère des Transports
Pintal	1996	Ministère des Transports

Tableau II : Parc éolien de Témiscouata II, travaux archéologiques effectués à proximité (MCC 2012a)

Dans ce même rayon, un site archéologique a été localisé à ce jour et il se trouve à moins de 200 mètres au sud du domaine du parc éolien (tableau III) (figure 20).

Code Borden	Localisation	Identité culturelle
CjEg-03	Saint-Elzéar	Amérindien préhistorique, archaïque (9500 à 3000 ans AA)

Tableau III : Parc éolien de Témiscouata II, site archéologique connu à proximité (MCC 2012 b)

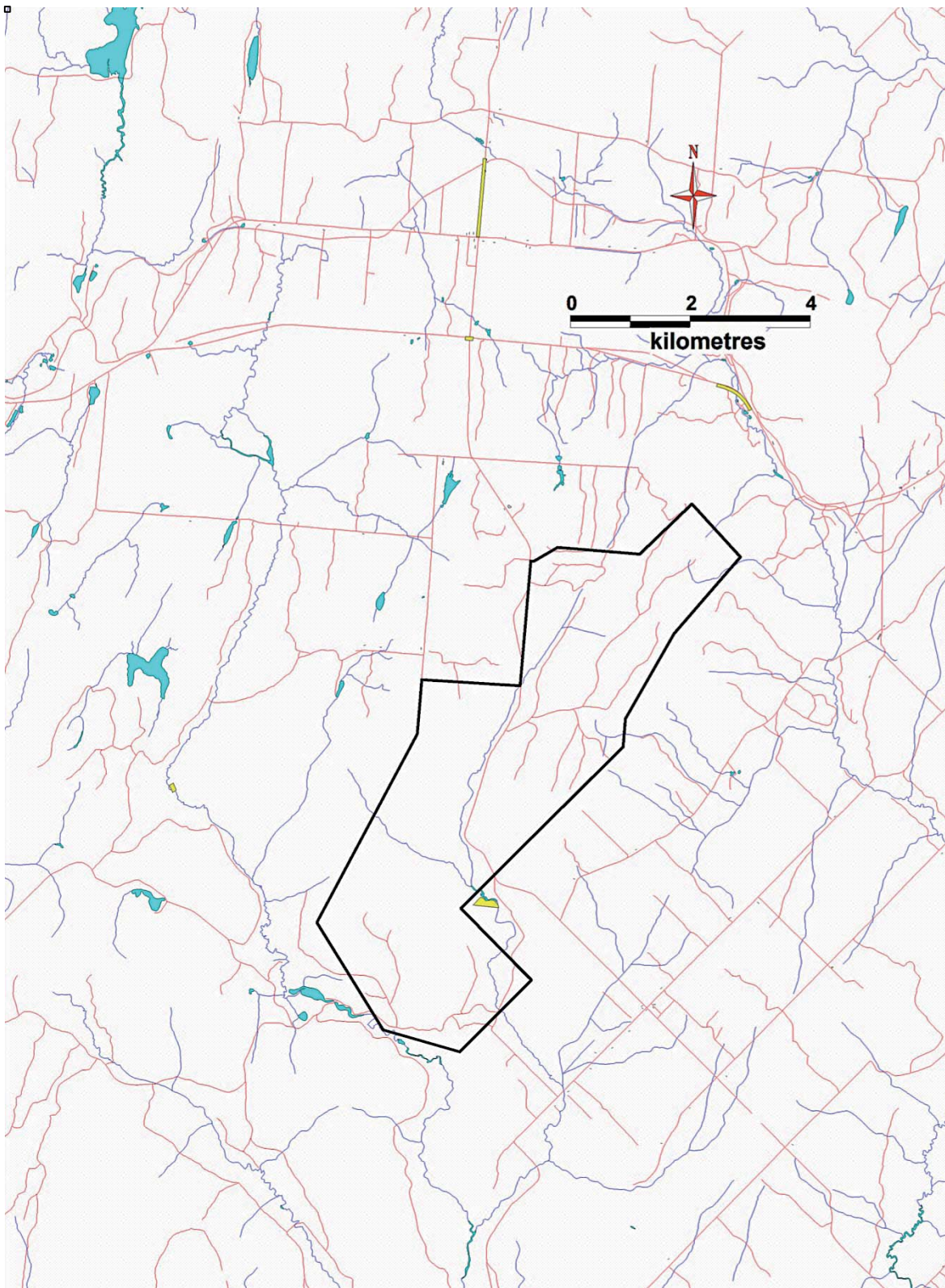


Figure 19 Parc éolien de Témiscouata II, localisation des zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire (en jaune) (MCC 2012a)

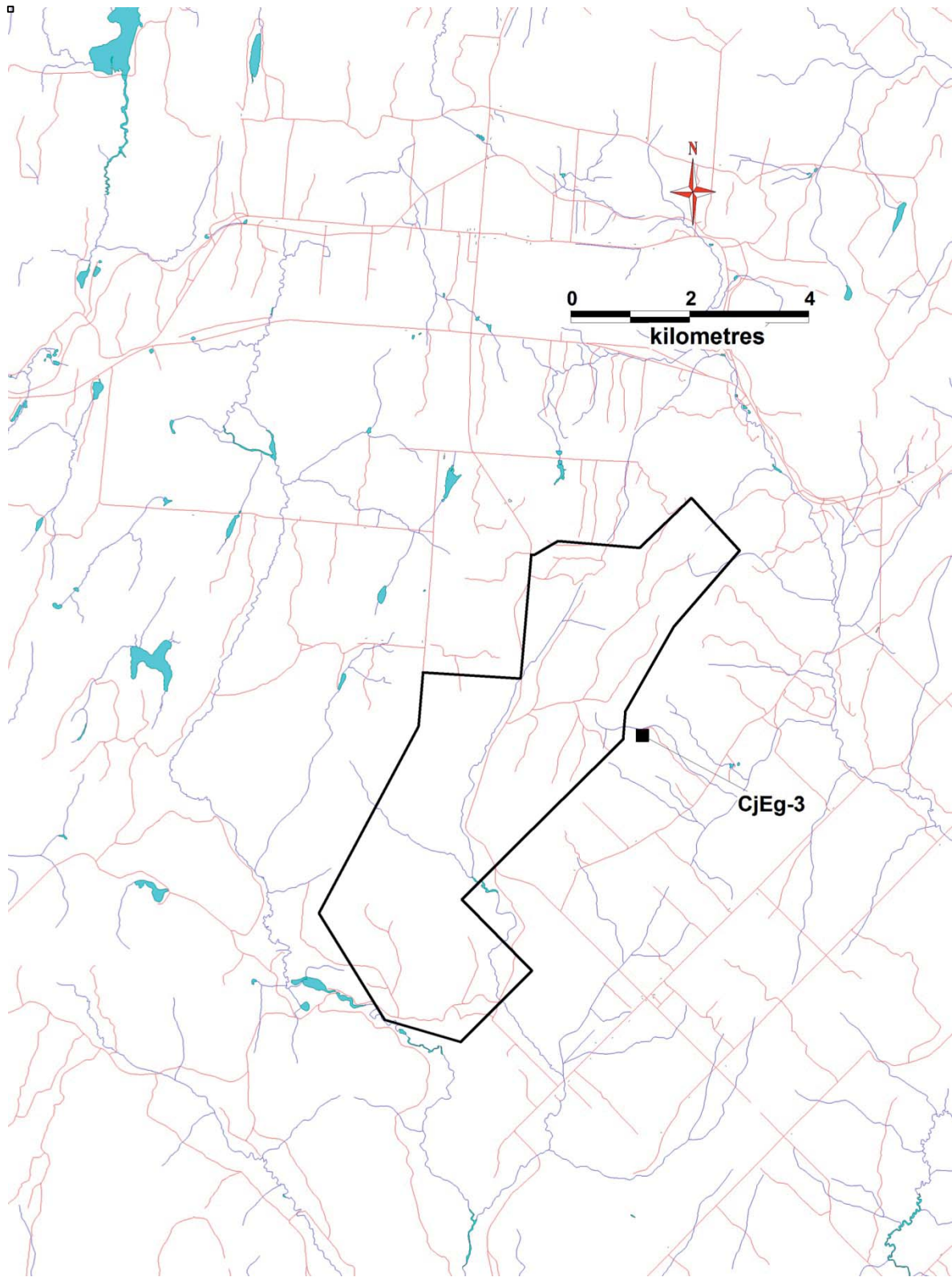


Figure 20 Parc éolien de Témiscouata II, localisation du site archéologique connu (MCC 2012 b)

4.2 Les zones de potentiel archéologique

Pour cartographier les zones de potentiel, un fond de carte numérique au 1 : 20 000 a été utilisé. Les zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire et le site archéologique connu y ont été localisés. Les zones de potentiel identifiées par les études préalables ont été considérées (Ethnoscop 1983, Pintal 2006, Ruralys 2011). Dans certains cas, leur superficie a été revue à la lumière des nouvelles données relatives à l'occupation humaine, à la pédologie, aux dépôts de surface et à la végétation produite ou découverte dans le cadre de ce projet.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation eurocanadienne, il a été évalué en se fiant aux cartes cadastrales et aux cartes topographiques datant d'avant 1950 (âge légal pour qu'un vestige soit considéré comme ayant une valeur archéologique). Pour le domaine du parc éolien, d'où la présence possible de vestiges archéologiques potentiels, les cartes topographiques de 1929 et de 1958 localisent quelques bâtiments qui n'apparaissent plus sur la carte de 1982. Dans la plupart des cas, ces zones, au nombre de 6, se situent en périphérie ou même un peu à l'extérieur du domaine du parc éolien. La figure 21 illustre le développement polyphasé de ce territoire du début des années 1900 jusqu'au milieu des années 1950.

Si la probabilité d'y découvrir des vestiges et des artefacts eurocanadiens dans des lieux abandonnés depuis 1950 est relativement élevée, on ne peut négliger le fait que de nombreux aménagements (construction et agrandissement de routes, entretien des fossés, installations de réseaux d'aqueduc et d'égout, etc.) viennent diminuer les chances d'y mettre au jour des sites intacts. Cela étant dit, aux installations eurocanadiennes correspondent souvent des bâtiments inédits, non répertoriés, comme la maison que le colon construisait avant d'aménager sa demeure permanente. Il faut aussi considérer la possibilité de découvrir des latrines, des petits bâtiments de ferme, etc.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation amérindienne, les principes suivants ont été appliqués;

- La présence de cours d'eau est importante;

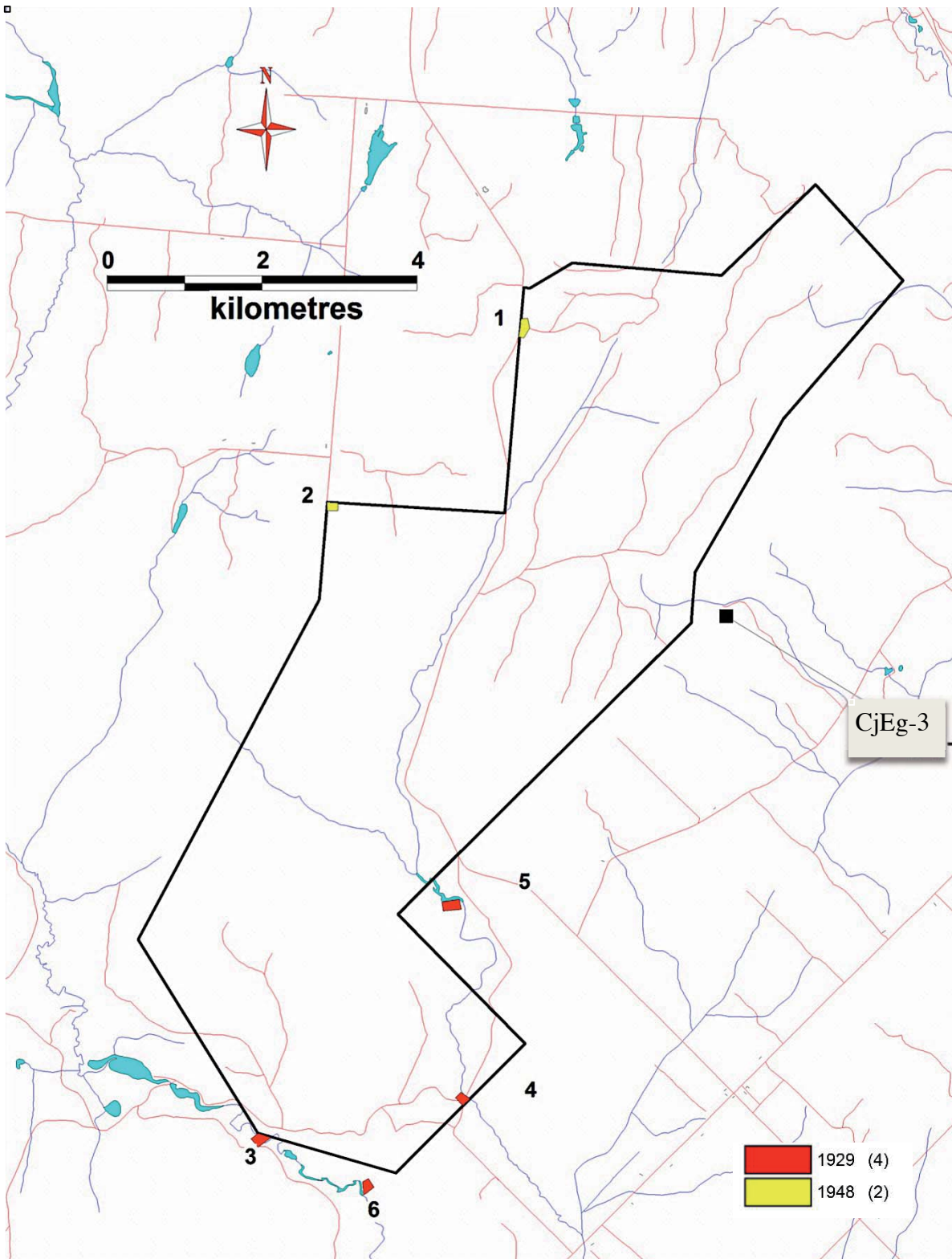


Figure 21 Parc éolien de Témiscouata II, localisation des zones de potentiel d'occupation eurocanadienne

- Le domaine du parc éolien correspond davantage à une aire de transit et d'exploitation périphérique qu'à une aire de résidence;
- Les extrémités du réseau hydrographique tertiaire présentent un potentiel faible;

De plus, il a fallu considérer la présence du site CjEg-03 qui se trouve à moins de 100 m de la limite sud du domaine du parc éolien. La découverte de ce site, qui occupe un environnement inusité (hydrographie tertiaire, hautes terrasses éloignées des principaux plans d'eau), oblige à prendre en considération la possibilité que des occupations similaires soient présentes dans les environs. C'est pourquoi 2 zones localisées au sud-est du domaine du parc éolien, à proximité du site CjEg-3, ont été retenues afin de vérifier cette possibilité.

Par ailleurs, et rappelons qu'il y a plus d'un siècle la Petite rivière Bleue était appelée ruisseau de la « Sauvagesse », il importe de prendre en considération la possibilité que les rives de ce cours d'eau aient pu être utilisées par les Amérindiens. C'est ainsi qu'en continuité avec les études précédentes, deux zones de potentiel ont été retenues le long de ce cours d'eau.

En tout, 4 zones de potentiel d'occupations amérindiennes ont été retenues dans le cadre de cette étude (figure 22) :

- | | |
|--------|--|
| Zone 1 | Potentiel d'occupation amérindienne, bord actuel et ancienne rive de rivière; |
| Zone 2 | Potentiel d'occupation amérindienne, proximité du site CjEg-03; |
| Zone 3 | Potentiel d'occupation amérindienne, contexte similaire à la localisation du site CjEg-03; |
| Zone 4 | Potentiel d'occupation amérindienne, bord actuel et ancienne rive de rivière; |

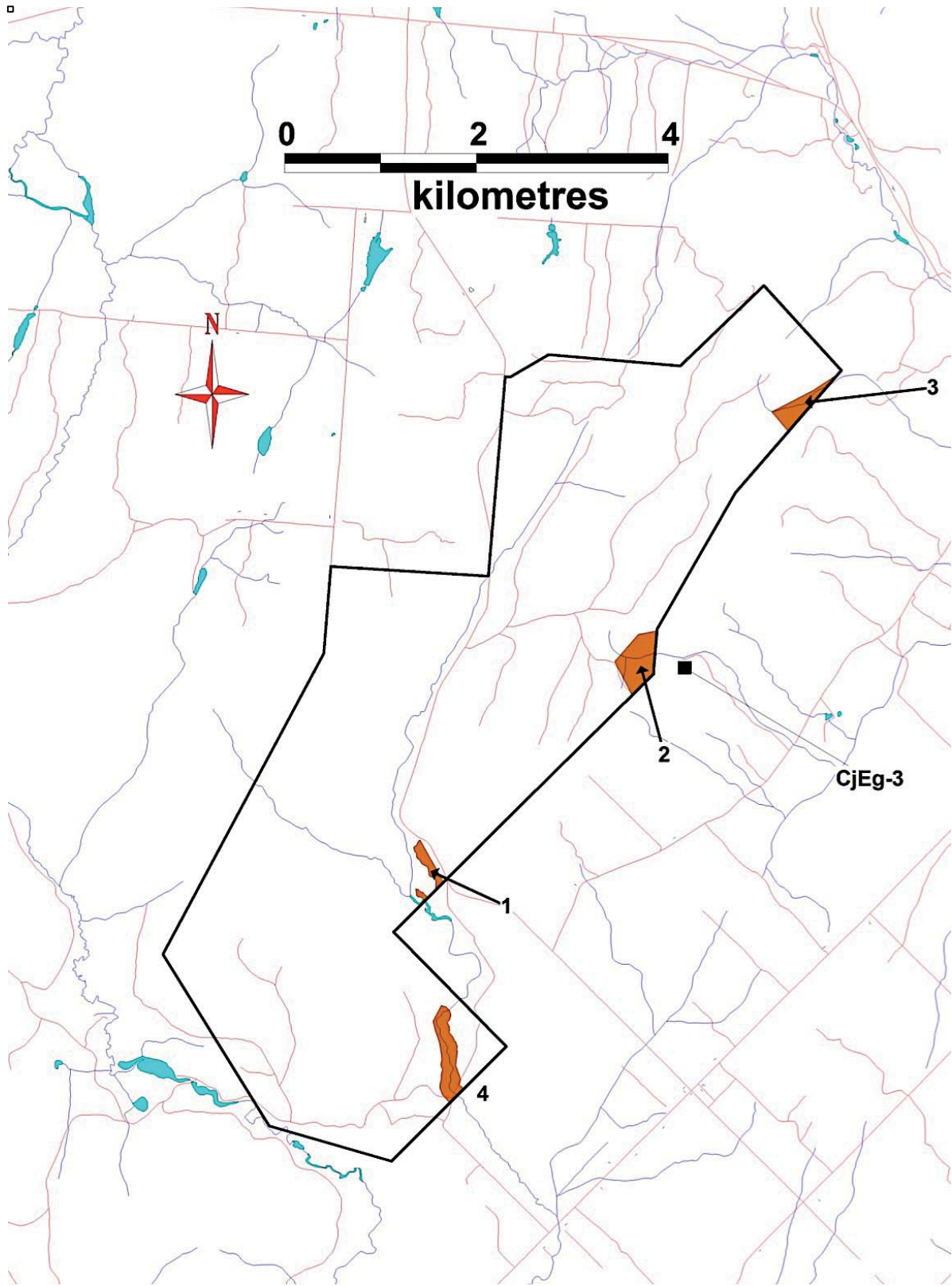


Figure 22 Parc éolien de Témiscouata II, localisation des zones de potentiel d'occupation amérindienne (historique et préhistorique)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude s'est intéressée à la probabilité que le projet d'aménagement du parc éolien de Témiscouata II ait des répercussions sur le patrimoine archéologique de la région. La méthode utilisée pour évaluer le potentiel a d'abord été explicitée. Ensuite, le domaine du parc éolien a été décrit (principales composantes environnementales actuelles et mise en place depuis la dernière glaciation). Puis, le cadre chronologique de l'occupation humaine a été présenté. Une synthèse des travaux archéologiques effectués à ce jour dans les environs a été proposée. La dernière section, quant à elle, s'attarde plus particulièrement à la définition des zones de potentiel.

Cette étude en arrive à la conclusion que l'emprise recèle 10 zones de potentiel relatives à la présence possible d'artefacts et de vestiges témoignant d'occupations préhistorique ou historique (amérindienne et eurocanadienne). Si les travaux prévus touchent l'une ou l'autre de ces zones, il est recommandé de procéder à inventaire au terrain préalable afin de limiter les répercussions de ce projet sur le patrimoine archéologique de la région.

OUVRAGES CITÉS

BAC Bibliothèques et archives Canada

BAGQ Bureau de l'arpenteur général du Québec

BANQ Bibliothèques et archives nationales du Québec

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique, Québec.

BAILEY, L. W. et W M^cINNES

1892 17 NE, Province of Quebec and Part of New Brunswick. Carte, Geological Survey of Canada, Ottawa.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BIGGAR, H. P.

1924 Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

BONNICHESEN, R., D. KEENLYSIDE et K. TURNMIRE

1991 Paleoindian Patterns in Maine and the Maritimes. Prehistoric Archaeology in the Maritime Provinces : Past & Present Research (Deal et Blair eds.) Report in Archaeology 8 : 1-28.

BOUCHETTE, J.

1980 (1815) Carte topographique de la province de Bas-Canada. Éditions Élysée, Montréal.

1831 Map of the Provinces of Lower & Upper Canada. Joseph Jun. ; Wyld, James from 1831.

BRADLEY, J. W., A. E. SPIESS, R. BOISVERT, et J. BOUDREAU

2008 What's the Point?: Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region. Archaeology of Eastern North America 36:119-172.

BURKE, A. L. et P. J. H. RICHARD

2010 L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaique : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental. De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale (textes réunis sous la direction de Brad Loewen, Claude Chapdelaine et Adrian Burke), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 34 : 103-128.

CHALIFOUX, É.

1999 Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHALIFOUX, É., A. L. BURKE et C. CHAPDELAINÉ

1998 La préhistoire du Témiscouata. Occupations amérindiennes dans la haute vallée du Wolastokuk. Paléo-Québec 26. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

CHAMPLAIN, D. de et P. DUVAL

1677 Le Canada fait par le Sr de Champlain : où sont la Nouvelle France, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Holande, la Nouvelle Suede, la Virginie &c. avec les nations voisines et autres terres nouvellement decouvertes, suivant les memoires de P. du Val, geographe du roy. BANQ G/3400/1677/D88 CAR.

- CHAPDELAINE, C.
 2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* XXXIV(1) : 3-20.
- CHAPDELAINE, C. (sous la direction de)
 1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. *Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec* 22, Québec.
- CHAPDELAINE, C. (sous la direction de)
 2007 Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne. *Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec* 32, Québec.
- CHRÉTIEN, Y.
 1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.
- CLERMONT, N.
 1990 Le Sylvicole inférieur au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* XX (1) : 5-18.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
 1982 Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. *Recherches amérindiennes au Québec, Montréal*.
- CLERMONT, N. et E. COSSETTE
 1991 Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec. *Journal canadien d'archéologie* 15 : 35-44.
- COMMISSION DE TOPONYMIE
 1994 Noms et lieux du Québec, Les Publications du Québec.
- COMPAGNIE AÉRIENNE FRANCO-CANADIENNE
 1929 Province de Québec, feuille 73, 1929.
- DEAL, M.
 2006 Lithic periods of the Maritime Peninsula.
<http://www.uccs.mun.ca/%7Emdeal/Anth3291/vignette31.htm>
- DESROSIERS, P.
 1986 Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis. MAC, rapport inédit, 84 p.
- DUMAIS, P.
 1978 Le Bas-Saint-Laurent. *Recherches amérindiennes au Québec* VII(1-2) : 63-74).
- 1983 Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV). Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 109 p.
- 1988 Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérindienne. Collection Dossiers 64, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- 2000 The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A reflection on the Peopling of Southeastern Quebec. *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.

- DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU.
 1980 Gros Cacouna, évaluation du potentiel archéologique, automne 1979. Musées nationaux du Canada, rapport inédit, 75 p.
- 2002 De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata. Recherches amérindiennes au Québec XXXII (3) : 55-75.
- DYKE, A. S., GIROUX, D., ROBERTSON, L.
 2004 Paleovegetation maps of northern North America, 18 000 to 1000 BP. Commission géologique du Canada, dossier public 4682.
- ELLIS, C. J., et D. B. DELLER
 1990 « Paleo-Indians ». C. J. Ellis et N. Ferris (éds), The archaeology of Southern Ontario to A. D. 1650. Occasional Publication of the London Chapter : 37-64, OAS number 5, London, Ontario.
- ERIKSON, V. O.
 1978 Maliseet-Passamaquoddy. Handbook of North American Indians : 123-136.
- ETHNOSCOPE
 1980 Gros Cacouna. Évaluation du potentiel archéologique, automne 1979. Musées Nationaux du Canada, rapport inédit, 75 p.
- 1983 Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Projet d'interconnexion avec le Nouveau-Brunswick, ligne à 315 kV, Rivière-du-Loup-Madawasca-Nouveau-Brunswick. Hydro-Québec, 129 p., 4 cartes, 2 vol.
- 1990 Nouveau poste St-Arsène à 120 kV et sa ligne d'alimentation : étude de potentiel archéologique. Hydro-Québec, région Matapédia.
- 1992 Inventaire archéologique, poste Cacouna à 120-125 kV et dérivation à 120 kV, poste Causapsal à 120-25 kV et remplacement de la ligne Amqui/Causapsal. Hydro-Québec, rapport inédit, vol. 1 : 24 p., vol. 2 : 17 p.
- 2004 Inventaires archéologiques (2003). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'est. MTQ, rapport inédit, 84 p.
- FAFARD, F. X.
 1901 Lots du triangle et bloc X. BAGQ 01 A015 D.
- FORTIN, J.-C., A. Le CHASSEUR, Y. MORIN, F. HARVEY, J. LEMAY, Y. TREMBLAY
 1993 Histoire du Bas-Saint-Laurent. Institut québécois de recherche sur la culture collection Les régions du Québec 5, Québec.
- FRANQUELIN, J. B. L.
 1686 Carte générale du voyage que Monsr De meulles intendant de la justice, police et finances de la Nouvelle France. BANQ.
- 1688 Carte de l'Amérique septentrionale.
<http://www.stonybrook.edu/libmap/coordinates/seriesa/no1/Franquelin2.htm>
- FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS
 1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2.
- GAMACHE, J.
 1846 Plan figuratif du Grand Pohénégamook traversé par la rivière St-François. BAGQ PL 53 195 G.

- GATES SAINT-PIERRE, C.
 2010 Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude remise au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- GAUVIN, H. et F. DUGUAY (éds.)
 1981 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- GRAILLON, É.
 1997 Inventaire de la collection Cliché-Rancourt. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- 2011 Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- HÉTU, B.
 2008 Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux. <http://geomorphologie.revues.org/index5533.html>.
- JOHNSON, L. et C. A. MARTIJN
 1994 Les Malécites et la traite des fourrures. Recherches amérindiennes au Québec, XXIV (3) : 25-44.
- KEENLYSIDE, D.
 1985 La période paléoindienne sur l'Île-du-Prince-Édouard. Recherches amérindiennes au Québec 15(1-2) : 119-126.
- 199 Paleoindian Occupations of the Maritimes Region of Canada. R. Bochnisen et K. L. Turnmire (eds) Clovis, Origins and Adaptations, Peopling of the Americas Publications, Oregon State University : 163-174.
- LALIBERTÉ, M.
 1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- LAROCQUE, P.
 1993 Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent. Université du Québec à Rimouski, Rimouski.
- LASALLE, P. et C. CHAPDELAINE
 1990 Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) Archaeological Geology of North America : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.
- LEVESQUE, R et G. MICHAUD
 1970 Rapport préliminaire des principales découvertes de la Société d'archéologie de Rivière-du-Loup. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, 1er cahier, 38 p.
- LORING, S.
 1989 Une réserve d'outils de la Période Intermédiaire sur la côte du Labrador. Recherches amérindiennes au Québec 19 (2-3) : 45-57.

1991 Princes and Princesses of Ragged Fame: Innu Archaeology and Ethnohistory in Labrador. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université du Massachusetts.

McCAFFREY, M.

1986 La préhistoire des îles de la Madeleine : bilan préliminaire. In Les Micmacs et la mer. Charles A. Martijn (sous la direction de), pp.98-162. Signes des Amériques 5, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

McGERRIGLE, H. W.

1933 Le Témiscouata occidental et région limitrophe. Rapport annuel du service des mines de Québec : 105-146.

MICHAUD, G.

2003 Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

1977-1983 Macroinventaire du patrimoine québécois, comté de Dorchester (1977-1983). Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2012a Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 21N11). Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2012 b Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 21N11. Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2012c Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté, Rivière-du-Loup. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC

2000 Les régions écologiques du Québec méridional, carte.

2001 Le relief du Québec. Collection géoréférence, direction générale de l'information géographique, ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

MOREAU, J.-F., É. LANGEVIN et L. VERREAULT

1991 Assesment of the ceramic evidence for Woodland-Period cultures in the lac Saint-Jean area, Eastern Quebec. *Man in the Northeast* 41 : 33-64.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP, *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2) : 17 — 37.

PATRIMOINE EXPERTS

2000 Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine, mars. MTQ, rapport inédit, 122 p.

2007 Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

PINTAL, J.-Y.

1996 Contrat no 3000-95-AD01, inventaire archéologique, directions du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, 1995. MTQ, Service inventaires et plans, rapport inédit,

312 p.

- 1998 Aux frontières de la mer, la préhistoire de Blanc-Sablon. Dossiers 102, ministère des la Culture et des Communications, Québec.
- 2002 De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. Recherches amérindiennes au Québec.
- 2003a Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.
- 2003 b Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.
- 2004a Inventaire archéologique. Parc éolien de Baie-des-Sables. Hélimax énergie inc., rapport inédit, 17 p.
- 2004 A Mari Usque ad Mare, A Paleoindien and an Early Archaic Sequence from the Strait of Quebec. Conférence prononcé à la Society of American archaeology, Montréal.
- 2005 Le Palé Indien et l'Archaïque ancien à Lévis. Conférence prononcée à l'Association des archéologues du Québec, Québec.
- 2006a Projet éolien de Saint-Hubert/Saint-Honoré. Étude de potentiel archéologique, Hélimax Énergie inc., Montréal.
- 2006 b Le site de Price et les modes d'établissement du Palé Indien récent dans la région de la rivière Mitis. Archéologiques 19 : 1-20
- 2006c The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec. University of Maine, Orono.
- À paraître Late Pleistocene to early Holocene adaptation : The case of the Strait of Quebec. TAMU, Texas University Press.

PLOURDE, M.

- 2003 8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Rapport déposé à Parcs Canada, Québec.

POLY-GÉO inc.

- 2005 Projet de parc national du Lac-Témiscouata. Étude de la géomorphologie et de la géologie. Rapport inédit remis au Service des parcs du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec.

RICHARD, P. J. H.

- 2009 Histoire postglaciaire de la végétation. In Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.

ROBINSON, B. S.

- 1992 Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning, in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.

- ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER
1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec.
- ROCHFORD, B.
1981 Étude pédologique du comté de Témiscouata. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Québec.
- RURALYS
2011 Développement du parc éolien de la MRC de Témiscouata. Secteur Saint-Honoré. Étude de potentiel archéologique. Étude remise à SNC-Lavalin, Lévis.
- SAMSON, G.
1972 Rapport de reconnaissances archéologiques de la route transcanadienne entre Rivière-du-Loup et L'Isle-Verte. MAC, rapport inédit, 24 p.
1984 Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact, ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.
- SANSON, G.
1669 Amérique septentrionale par N. Sanson, géographe ord.re du roy, revue et changée en plusieurs endroits suivant les mémoires les plus récents. BANQ G/3300/1669/S351 CAR.
- SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS (SIF)
1992 Carte 21N. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU TÉMISCOUATA
2001 Témiscouata, synthèse historique. Cabano.
- SPIESS, A. E. et D. B. WILSON
1985 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.
- TÂCHÉ, K.
2010 Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- TREMBLAY, R.
2006 Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Les éditions de l'Homme, Montréal.
- TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE
1993 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- TUCK, J. A.
1984 La préhistoire des provinces maritimes. Musée national de l'Homme, Ottawa
- VINCENT, S. et S. BOUCHARD
1989 Le système commercial autochtone et la traite des fourrures. Peuples autochtones de l'Amérique du Nord : 97-166. Télé-Université, Université du Québec.
- WALLIS, W. D. et R. S. WALLIS
1957 The Malecite Indians of New Brunswick. Bulletin no 148, Anthropological series no 40,

National Museum of Canada, Ottawa.

WRIGHT, J. V.

1982 La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire. Recherches amérindiennes au Québec 12 (3) : 193-205.

